



Conseil général de la Sarthe Rapport d'activités



2010



SOMMAIRE
Rapport d'activités 2010 - Conseil général de la Sarthe

Direction générale adjointe de la Solidarité départementale	P. 3
Direction enfance-famille	P. 7
Direction autonomie et dépendance	P. 11
Direction des circonscriptions de la solidarité départementale	P. 14
Service évaluation, méthodes et administration générale	P. 15
Maison Départementale des Personnes Handicapées (GIP)	P. 16
Direction générale adjointe des Infrastructures	P. 17
Direction des routes	P. 19
Service logement	P. 21
Service des bâtiments	P. 22
Service des réseaux	P. 23
Service hydraulique	P. 24
Bureau Gestion Patrimoniale	P. 25
Bureau Méthodes et Moyens	P. 26
Direction du développement territorial	P. 27
Direction de l'aménagement, de l'agriculture et de l'environnement	P.29
Allocations RSA, Emploi et Insertion	P. 30
Bureau des Actions Économiques et Touristiques	P. 31
Mission affaires européennes et contrats avec les territoires	P. 32
Laboratoire Départemental	P. 33
Direction générale adjointe Éducation, Sports, Transports	P. 35
Direction Éducation et Sports	P. 39
Service des transports scolaires et voyageurs	P. 42
Service des actions culturelles	P. 43
Service patrimoine et politiques territoriales	P. 44
Direction des Archives départementales	P. 46
Bibliothèque Départementale de la Sarthe	P. 47
Direction générale adjointe des Ressources	P. 49
Service recrutement et développement des compétences	P. 51
Service Paie et retraites	P. 52
Service Carrières	P. 53
Service de la Communication Interne	P. 54
Bureau prévention et conditions de travail	P. 55
Direction des Technologies de l'Information	P. 56
Service commande et achats publics	P. 57
Services transversaux	P. 59
Secrétariat des assemblées, des affaires juridiques et de la documentation	P. 61
Service des affaires juridiques et du contentieux	P. 62
Service documentation	P. 63
Mission de l'Information et de la Communication	P. 64
Compte administratif	P. 65

**Direction générale adjointe
de la Solidarité départementale**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE

Chargée de la mise en œuvre de la politique sociale du Conseil général, la Direction générale adjointe chargée de la Solidarité départementale se caractérise par :

l'engagement de **633** agents, soit **31,11 %** de l'effectif départemental au 31 décembre 2010, comportant, outre des personnels administratifs, des professionnels socio-éducatifs et médico-sociaux, auxquels il convient d'ajouter **335** assistants familiaux, salariés du Département au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Pour la mise en œuvre de ses compétences, le Conseil général a consacré en 2010 **206 571 850 €** en dépenses brutes de fonctionnement, soit **46,04 %** du budget global de fonctionnement du Département et **2 685 310 €** en dépenses d'investissement soit **2,15 %** du budget global d'investissement du Département.

Section de Fonctionnement

Aide Sociale à l'Enfance	34 521 032 €
Assistants Familiaux	13 335 474 €
Foyer de l'Enfance : <i>dotation du CG</i>	2 510 000 €
Protection Maternelle et Infantile	1 620 100 €
Aide Sociale Personnes Agées	84 606 645 €
Aide Sociale Personnes Handicapées	66 810 809 €
Santé publique et coordination médico-sociale	1 467 663€
Circonscriptions de Solidarité départementale	152 060 €
Administration Générale et Gestion – Dispositifs partenariaux & CUCS	1 548 067 €

Section d'Investissement

Programmation Etablissements pour Personnes Agées	2 223 671 €
Schéma départemental Gens du Voyage	393 974 €
Subventions d'équipement, d'aménagement pour personnes Handicapées, âgées	40 000 €
Aide Sociale à l'enfance	24 353 €
Protection Maternelle et Infantile	3 312 €

Les recettes (fonctionnement - investissement) réalisées dans les différents domaines du budget social ont représenté un total de **63 207 014 €**.

L'année 2010 aura notamment été marquée par :

- la signature du protocole départemental de coordination pour la protection de l'enfance en Sarthe et par le renforcement dans ce contexte du dispositif de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes dans le cadre d'une cellule.

- la construction et la préparation de l'ouverture du futur Foyer de l'Enfance fin 2011 - début 2012.

- la formation de 871 assistantes maternelles et la poursuite de la formation des 335 assistants familiaux.

- l'élaboration du nouveau schéma départemental Personnes âgées dont l'ambition est d'impulser une politique gérontologique départementale volontariste pour les cinq années à venir.

- la mise en place du paiement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) sous la forme du Chèque Solidarité qui permet à la fois de replacer les personnes aidées au cœur du dispositif, d'améliorer la lisibilité de l'aide accordée et d'apporter une réponse en terme d'effectivité des dépenses.

- la mise en place des préconisations de l'audit organisationnel concernant la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

- la finalisation de la phase 4 de mise en œuvre du projet Territorialisation avec notamment l'adaptation des processus et l'intégration au sein des circonscriptions de 49 travailleurs sociaux au titre de l'aide sociale à l'enfance (référents éducatifs + secrétaires) et 6 agents administratifs (RSA).

Direction enfance-famille
Service de l'Aide Sociale à l'Enfance

Missions	<p>Au titre de la prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aides individuelles : suivi des dossiers d'aides financières, des actions éducatives à domicile, des interventions de travailleuses familiales, des Contrats Jeunes Majeurs, accueil des futures mères, et/ou accompagnées d'enfant(s) de moins de 3 ans. - Aides collectives : prévention spécialisée, subventions aux associations, recueil des informations sur l'enfance en danger et participation aux campagnes d'information et de prévention. <p>Au titre de la protection administrative et judiciaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Financement des mesures d'AEMO et des placements directs décidés par le Juge des enfants et confiés au secteur associatif habilité. - Prise en charge matérielle, physique et financière des mineurs confiés par leurs parents (Contrat d'Accueil Provisoire) ou par décision judiciaire, ainsi que des pupilles de l'État, des tutelles d'État et délégations d'autorité parentale. - Instruction des demandes « d'agrément en vue d'adoption » et suivi. - Autorisation et contrôle de l'organisme d'adoption agréé en Sarthe.
Budget 2010	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Dépenses de fonctionnement</u> : 34 521 032 € dont 27 661 545 € au titre des dépenses de placements en établissements et services habilités (hors FE/CM). - <u>Recettes</u> : 817 986 € - <u>Dépenses d'investissement</u> : 24 353 € dont 22 500 € pour les prêts adoption - <u>Recettes</u> : 6 250 €
Effectifs 2010	<p>42 agents (39,30 ETP)</p>
Activités sur 2010	<p>L'année 2010 a été marquée par la signature du protocole départemental de coordination pour la protection de l'enfance en Sarthe et par le renforcement dans ce contexte du dispositif de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes dans le cadre d'une cellule.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Au 31 Décembre 2010</u> : le service A.S.E. intervenait pour la prise en charge de 2 403 jeunes dont 107 jeunes confiés à des services ou établissements habilités justice, 1 116 jeunes bénéficiant d'une Mesure Éducative (803 A.E.M.O. et 313 A.E.D. <i>Action Éducative à Domicile</i>), 1 092 jeunes d'une mesure de Protection Judiciaire ou Administrative hors du domicile parental dont 104 dans le cadre d'un contrat jeune majeur, 8 enfants originaires de départements extérieurs suivis en Sarthe au titre d'une surveillance administrative et 80 jeunes accueillis par des Tiers Dignes de Confiance ou assimilés. • 484 jeunes, vivant avec leurs parents, bénéficiant d'allocations mensuelles ou de secours d'urgence. • <u>Recueil de données Enfance en Danger</u> : 3 365 informations préoccupantes ont été enregistrées. • 11 jeunes femmes ont été accueillies en maison maternelle, 15 enfants de moins de trois ans accompagnaient leur mère au moment de l'admission. • 12 767 heures d'interventions de Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale ont été accordées en faveur de 156 familles, via le secteur associatif. • <u>Mission adoption</u> : 51 enfants ont été accueillis en Sarthe en vue d'adoption et 223 candidats agréés en vue d'adoption sont en attente de l'accueil d'un enfant. 104 dossiers ont été examinés lors des 11 réunions de la commission agrément adoption. 69 agréments ont été accordés, dont 43 pour une première demande, 26 pour une deuxième demande ou plus.

Foyer de l'Enfance / Centre Maternel

Missions	<p>Le Foyer de l'enfance - Centre maternel du Mans est un établissement public qui dépend du Conseil général de la Sarthe, dans le cadre de la Direction générale adjointe de la Solidarité départementale - Direction Enfance-Famille.</p> <p>Le Foyer de l'enfance a trois missions stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accueil, en urgence (24H/24H, 365 jours/an) ou non, des jeunes de 3 à 18 ans confiés au Foyer par le service de l'Aide sociale à l'enfance (de façon contractuelle ou sur décision judiciaire) ; - l'observation du jeune ; - l'orientation du jeune ; <p>Il constitue le pivot du dispositif départemental d'accueil d'urgence au titre de la Protection de l'Enfance dans le département de la Sarthe.</p> <p>Le Centre maternel, outil de prévention au titre de l'Aide sociale à l'enfance, a pour mission l'accueil de jeunes femmes majeures, enceintes et/ou accompagnées d'un enfant de moins de trois ans, en difficultés temporaires (Capacité de 5 studios).</p>
Effectifs 2010	<p>51 agents (47,5 ETP) chargés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du suivi administratif et technique : 6,5 ETP - de la prise en charge éducative : 27 ETP - du cadre de vie : 14 ETP <p>dont l'intervention est complétée par des prestations de gardiennage, de renfort de veille de nuit et de nettoyage des locaux, contractualisées dans le cadre des marchés publics.</p>
Dotation CG 2010	<p>2 510 000 € (les dépenses du FE/CM s'élèvent à 2 474 948 € en fonctionnement et à 7 981 € en investissement.)</p>
Activités sur 2010	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour le Foyer de l'enfance</u> : <ul style="list-style-type: none"> - 118 enfants accueillis, dont 24 enfants présents au 31/12/2010, - 94 enfants ont bénéficié d'une réorientation, - une activité de 11 254 journées soit un taux de présence de 102,78 %. • <u>Pour le Centre maternel</u> : <ul style="list-style-type: none"> - 9 mamans et 9 enfants (de moins de 3 ans) accueillis, dont 3 mères et 3 enfants présents au 31/12/2010, 6 mamans ont bénéficié d'une orientation, - une activité de 1 417 journées, soit un taux de présence de 77,64 %. <p>Construction d'un nouvel établissement pour un achèvement des travaux fin 2011 - début 2012.</p>

Service des Assistants Familiaux

Missions	<p>- Encadrement des assistants familiaux salariés, agents non titulaires du Conseil général, autour des aspects de la gestion des ressources humaines et sur le développement de la professionnalisation et des compétences.</p> <p>- Développer l'appartenance au Conseil général, notamment par la référence à un service employeur et par un rapprochement de la gestion avec celle des agents titulaires de la collectivité.</p>
Effectifs 2010	7 agents (6,8 ETP) et 335 assistants familiaux
Budget 2010	<p>Dépenses de fonctionnement : 13 335 474 €, dont 2 794 605 € consacrés aux enfants, 9 905 229 € pour les Assistants Familiaux, 511 492 € pour les frais de transport, et 124 148 € pour le chômage.</p> <p>Recettes : 493 €</p>
Activités sur 2010	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Recrutement, formation, gestion de la disponibilité</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Recrutement : sur 67 candidatures reçues, 2 candidats n'ont pas donné suite, 36 entretiens ont eu lieu ayant permis 20 recrutements effectifs auxquels s'ajoutent 4 recrutements hors département. - Poursuite de la formation réglementaire instituée par la loi de 2005 : formation 60 H avec 2 sessions pilotées par le service des Assistants familiaux ; formation 240 H (64 assistants familiaux concernés) et préparation au Diplôme d'État d'Assistant Familial (accès direct ou Validation des Acquis par l'Expérience) avec 75 assistants familiaux concernés ; DEAF (42 inscrits et 34 diplômes validés) ; mise en place de journées complémentaires de formation ; mise en œuvre du plan de formation (recensement des besoins, propositions de stages thématiques. Coordination DRH et CNFPT. 103 Assistants familiaux concernés) et 1^{ère} journée professionnelle réunissant l'ensemble des assistants familiaux salariés. - Gestion de la disponibilité des assistants familiaux (tenue du fichier des places d'accueil disponibles ; organisation d'une commission mensuelle avec (traitement de 116 demandes) ; traitement des demandes d'accueil familial en immédiateté pour 58 enfants et soutien à la recherche de relais (92 demandes). • <u>Activité du référent professionnel</u> : suivi, accompagnement, évaluation, suivi stagiaires en formation initiale 240 H, recrutement : 142 entretiens dont 36 visites à domicile). • <u>Gestion rémunérations et indemnités</u> : gestion du contrat de travail, de la paie des assistants familiaux et des indemnités pour l'enfant, des absences (arrêts maladie, absences exceptionnelles, congés). <p>Frais de déplacements (gestion des remboursements au regard du règlement départemental. Mise en place d'un arrêté de circuler). Contrôle de l'allocation habillement ; poursuite de la gestion de l'Allocation de retour à l'emploi (avec 11 personnes concernées).</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Communication</u> : parutions du journal interne « L'Assi Fami », diffusion du B.I.S et des Flashs-Infos aux assistants familiaux ; mise en place de l'Intranet du Conseil général pour les assistants familiaux à partir d'une connexion à leur domicile. • <u>Accès aux prestations sociales pour les assistants familiaux</u> : Arbre de Noël du Conseil général de la Sarthe (gestion des enfants de moins de 12 ans des assistants familiaux en coordination avec les services ASE et Communication interne) ; accès aux vœux du personnel et à l'association du personnel (APSD).

Service Protection Maternelle et Infantile

Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de planification et d'éducation familiale. - Actions de prévention médico-sociale en faveur des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans. - Agrément et surveillance des structures d'accueil de la petite enfance. - Prévention et dépistage de la maltraitance, et participation avec les autres services du Conseil général à la prise en charge de ces situations familiales. - Études d'épidémiologie et de Santé Publique.
Effectifs 2010	95 agents (84,6 ETP) + 5 Puéricultrices CAF (5 ETP)
Budget 2010	<p><u>Dépenses de fonctionnement</u> : 1 620 100 € dont 1 309 877 € consacrés à l'Hygiène Sociale (Puéricultrices CAF, Centres de Planification...), 265 023 € aux dépenses de formation , de vaccination...) et 45 200 € d'aides pour naissances multiples.</p> <p><u>Recettes</u> : 55 407 €</p> <p><u>Dépenses d'investissement</u> : 3 312 €</p>
Activités sur 2010	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Dans les centres de planification et d'éducation familiale</u> : réalisation d'entretiens de contraception et de conseil conjugal, de consultations médicales et de séances d'informations collectives. • <u>Prévention médico-sociale en faveur des futures mères</u> : réalisation de visites à domicile et d'entretiens du 4ème mois de grossesse. • <u>Prévention médico-sociale auprès des enfants</u> (6 964 naissances et 14 083 certificats de santé reçus) par la réalisation de visites à domicile, effectuées par les puéricultrices, auprès des enfants ainsi que par l'examen d'enfants accueillis lors de consultations de nourrissons. Par ailleurs au cours de l'année scolaire 2009/2010, 282 enfants de moyenne section en école maternelle ont bénéficié d'un examen médical complet effectué par les médecins de P.M.I. avec dépistage auditif (267), visuel (286) et troubles du langage (265). • <u>Agrément, surveillance des assistantes maternelles</u> par des visites à domicile et la présentation de dossiers en commission consultative paritaire départementale. • <u>Formation de 871 assistantes maternelles dont 450</u> par le service de formation (SEMAFOR), lors de 279 journées sur Le Mans et 10 journées en milieu rural, et 421 par l'organisme Via formation. Pendant la formation, 1 107 enfants ont été accueillis sur le site SEMAFOR et 71 dans des haltes garderies rurales (La Ferté Bernard), par la halte garderie « Tchoupi ». • <u>Agrément et surveillance des structures de garde</u> avec notamment l'apport d'informations complémentaires, et le suivi régulier des accueils de loisirs sans hébergement. • <u>Soutien aux familles en cas de naissances multiples</u> avec 55 aides financières accordées dans le cadre du dispositif mis en place en faveur des familles en cas de naissances multiples.

Direction autonomie et dépendance
Service Contrôle et tarification des établissements et services

Missions	<p>Le Service intervient auprès des établissements et services médico-sociaux de compétence départementale, dans le domaine des personnes âgées et des adultes handicapés, par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'instruction des projets d'établissements et services, - la tarification et le suivi des structures, - le contrôle, l'évaluation du fonctionnement des structures.
Effectifs 2010	15 agents (14 ETP)
Budgets négociés 2010	<p>174 117 356 € répartis par thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Secteur personnes âgées 132 297 148 € - Secteur personnes handicapées 41 820 208 €
Activités sur 2010	<p>Tarification :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Établissements pour personnes âgées</u> <ul style="list-style-type: none"> - 82 budgets = 132 M€ - 6996 lits - ouverture de 77 lits supplémentaires « Alzheimer » • <u>Établissements pour adultes handicapés</u> <ul style="list-style-type: none"> - 70 budgets = 42 M€ - 1664 places habilitées - ouverture de 100 places supplémentaires sur 2010 • <u>Parallèlement les missions suivantes ont été menées :</u> conventionnement, tarification, projets de création, de transformation d'établissements, de restructuration d'établissements (travaux, mise en œuvre du schéma départemental) et 11 dossiers instruits et présentés devant le CROSMS. La mission dans ce cas est d'accompagner le promoteur, donner un avis technique du service sur l'opportunité et la faisabilité du projet, sur les locaux, les projets d'établissements notamment sur le coût et l'impact sur les tarifs, mais aussi en terme de mise en œuvre de la politique départementale (schémas). <p><u>Aides à l'investissement :</u> Établissements personnes âgées : 2 223 671 €</p> <p><u>Études et réflexions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Le travail partenarial avec l'ARS :</u> PRIAC (Programme Interdépartemental d'Accompagnement des handicaps de la perte d'autonomie), CPER, aides de la CNSA, inspections, commissions plaintes, Plan Grand Age, filière gériatrique, dépannage. • <u>Secteur Personnes Agées avec</u> <ul style="list-style-type: none"> - poursuite de la mise en œuvre du schéma 2005-2009 et participation active aux groupes de travail du schéma Personnes Agées 2010-2014. - la poursuite de la mise en œuvre de la réforme de la tarification des EHPAD (renouvellement de 14 conventions tripartites) et de la réflexion autour du devenir des logements foyers (axe du schéma 2005-2009) et la réforme des USLD. • <u>Secteur Adultes Handicapés avec</u> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place des schémas et des programmations 2003-2007 et 2008-2012, la participation active au schéma 2008-2012, - la participation à la mise en œuvre, puis l'instruction et le suivi des appels à projets prévus au schéma, - la réalisation et le suivi des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (signature fin juin 2010).

Service Prestations et Aide Sociale

Missions	<p><u>Traitement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'allocation personnalisée d'autonomie, - des prestations d'aide ménagère au titre de l'aide sociale pour les personnes âgées et handicapées, - des prestations extralégales pour les personnes âgées, - de la prestation de compensation du handicap, - de l'allocation compensatrice tierce personne et des frais professionnels, - de la prise en charge des frais d'hébergement en accueil familial, en maison de retraite, en unité de soins de longue durée, ou dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (E.H.P.A.D.), - de la prise en charge des frais de dépendance en établissement personnes âgées, - de la prise en charge des frais d'hébergement pour les personnes handicapées, - de l'agrément des accueillants familiaux pour l'accueil de personnes âgées ou handicapées, - du contentieux résultant des décisions d'aide sociale, - des recours sur succession, - le suivi des demandes d'autorisation, des agréments qualités et la tarification des services à domicile, - du suivi des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé et de la coordination des signalements des personnes vulnérables.
Effectifs 2010	43 agents (40 ETP)
Budget 2010	<p><u>Dépenses Personnes Agées</u> :</p> <p>84 606 645 € dont 22 681 188 € au titre de l'APA à domicile, 22 012 788 € au titre de l'APA établissements, 22 760 778 € au titre de l'hébergement en établissements.</p> <p><u>Recettes</u> : 46 763 021 € dont 16 019 496 € de dotation au titre de l'APA versée par la CNSA.</p> <p><u>Dépenses Personnes Handicapées</u> :</p> <p>66 810 809 € dont 46 675 661 € au titre de l'hébergement (foyers, CAT, Services de suite et CAT), 14 345 249 € au titre des prestations ACTP et PCH.</p> <p><u>Recettes</u> : 15 427 954 € dont 4 570 393 € de dotation au titre de la PCH versée par la CNSA</p>
Activités sur 2010	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du chèque Solidarité CESU et CAP. • Renforcement du contrôle de l'utilisation des sommes allouées pour la prestation de compensation du handicap et l'allocation personnalisée d'autonomie. • Mise en œuvre du guide familial. • Participation du service à l'élaboration du référentiel APA. • Participation du service à l'élaboration du référentiel PCH. • Élaboration du référentiel MASP et celui se rapportant à la protection des majeurs vulnérables. • Rencontre avec les Centres Communaux d'Action Sociale et Mairies pour le traitement des dossiers d'aide sociale.

Service de Santé publique et Coordination médico-sociale

Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la perte d'autonomie des personnes âgées à domicile et en établissement. - Évaluation en vue d'agrément des familles d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées, et suivi médico-social des personnes accueillies. - Inspection et contrôle des établissements médico-sociaux PA / PH. - Avis techniques auprès d'autres services. - Actions de santé décidées par le Département, et notamment mise en œuvre de la politique vaccinale du département par convention avec l'État. - Soutien à l'installation de médecins en zones rurales.
Effectifs 2010	16 agents (14,8 ETP) + 4 agents contractuels
Budget 2010	Dépenses : 1 467 664 € dont 1 202 235 € pour les CLIC, 140 329 € pour les actions de santé et 125 100 € pour la démographie médicale.
Activités sur 2010	<p>Principales actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interventions auprès de publics en situation de précarité ou d'exclusion : information et vaccination sur les aires de stationnement de Gens du voyage et auprès des usagers des Restos du coeur. • Expérimentation de la Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer (MAIA). • Validation du niveau de dépendance (GMP) de 78 établissements pour personnes âgées dépendantes, correspondant à 5450 résidents. • Évaluation du niveau de dépendance des résidents dans 44 logements foyers et autres EHPA. • Plus de 2000 avis émis sur l'état de santé de demandeurs d'APA. • Plus de 1000 évaluations de besoins de personnes âgées ressortissantes de la CARSAT en vue de proposer des plans d'action personnalisés. • Établissement d'un partenariat institutionnel avec l'université de Cluj-Napoca en Roumanie, qui a permis de faire bénéficier de stages en Sarthe à des étudiants en médecine français inscrits en Roumanie. • Accompagnement de projets de maisons de santé pluridisciplinaires en zone rurale.

Direction des circonscriptions de la solidarité départementale

Missions	En 2010, la Direction des Circonscriptions de la solidarité départementale s'est attachée à répondre à l'ensemble de la population du département. Ses actions de polyvalence ont été déclinées sur les domaines : la prévention et la protection de l'enfance, l'accès aux droits, l'accompagnement et l'aide à l'insertion des bénéficiaires du Revenu Solidarité Active, l'accès et le maintien dans le logement, l'insertion des jeunes, le soutien à la parentalité, les personnes âgées, handicapées et vulnérables.
Effectifs au 2010	342 agents (311,30 ETP)
Budget 2010	Dépenses de fonctionnement 152 060 € dont 150 986 € pour le financement du personnel CAFS, MSA, Centre social du Grand Lucé.
Activités sur 2010	<p>Principales actions :</p> <p>Pour répondre à sa mission de service public, la DCSD a pu assurer sur l'année 7018 permanences d'assistants sociaux, pour l'ensemble des sept circonscriptions.</p> <p>A ce titre 26309 personnes ont été rencontrées.</p> <p>En outre de ces permanences et dans le cadre du suivi des missions en polyvalence de secteur : 36727 personnes ont bénéficié par les assistants sociaux d'un entretien ou d'une visite à domicile.</p> <p>724 familles ont bénéficié d'un accompagnement spécifique par un éducateur, une technicienne de l'intervention sociale et familiale ou une conseillère en économie sociale et familiale.</p> <p>Les circonscriptions ont traité 1 370 informations préoccupantes au titre du protocole de l'enfance en danger.</p> <p>L'année 2010 a été marquée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'intégration au sein des circonscriptions de 49 travailleurs sociaux au titre de l'aide sociale à l'enfance (référents éducatifs + secrétaires) et 6 agents administratifs (RSA). • Mise en place d'une formation sur les projets médico-sociaux de territoires pour les cadres de la DGA SD. • La participation aux groupes de travail du schéma départemental Enfance-Famille. • La mise en œuvre des mesures d'accompagnement social personnalisé. • La finalisation aux travaux de réflexion sur la mise en œuvre de la territorialisation des équipes d'action sociale et médico-sociales. • La mise en œuvre de l'accueil familial de femmes victimes de violences conjugales. • La poursuite du dispositif des travailleurs sociaux associés au groupement de gendarmerie départementale de la Sarthe et au commissariat de police du Mans. • Le renouvellement de l'engagement des travailleurs sociaux dans les lieux de parentalité (Parentelle, Mozaïque, Virgule, A tout parole). • L'engagement des équipes de Circonscriptions dans la mise en œuvre du programme de réussite éducative, du Fonds d'Aide aux Jeunes, du micro-crédit social. • Une contribution à la formation de 27 étudiants/stagiaires, dont 25 assistants sociaux, 2 éducateurs.

Service évaluation, méthodes et administration générale

Missions	Le Service Évaluation, méthodes et administration générale s'articule autour des pôles « Budget - évaluations et subventions », « Gestion des Moyens » et « Réinformatisation – Assistance Perceval » et de la mission « Observatoire et Dispositifs partenariaux ».
Effectifs 2010	17 agents (16,50 ETP) + 1 agent contractuel
Budget 2010	<p>Dépenses de fonctionnement : 1 548 067 € dont 514 537 € au titre des subventions à caractère social 881 266 € au titre des dispositifs partenariaux 152 264 € au titre des autres dépenses (manifestations, audit...)</p> <p>Recettes : 135 903 €</p> <p>Dépenses d'investissement : 433 974 € dont 393 974 € au titre du schéma départemental gens du voyage 40 000 € au titre de subventions d'équipement</p>
Activités sur 2010	<p>Dossiers transversaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pilotage et conduite de travaux relatifs à la territorialisation des services sociaux et médico-sociaux avec la mise en place effective des référents éducatifs sur le territoire et le suivi des besoins en locaux et moyens de services et des directions de la Direction générale adjointe de la Solidarité départementale. • Réflexion sur une redistribution des bureaux sur le site de la Croix de Pierre pour faire suite aux départs d'agents dans le cadre de la territorialisation ainsi que finalisation des travaux sur « l'Accueil » et collaboration avec la Direction des Bâtiments pour le suivi des travaux concernant le gymnase. • Accompagnement de la poursuite de la mise en place de la nouvelle politique en faveur des C.L.I.C. (2009-2011) avec notamment la mise en oeuvre de nouvelles règles de financement et glissement de la mise en oeuvre de la politique en faveur de la démographie médicale du SEMAG vers le SPCMS. • Participation au suivi de la mise en oeuvre des préconisations issues de l'audit MDPH. • Accompagnement du Directeur du Foyer de l'Enfance/Centre Maternel à la reconstruction de la structure, en lien avec la Direction des Bâtiments. • Présentation des demandes de subventions à caractère social en commission permanente en début d'année. • Poursuite de la ré-informatisation avec notamment la consolidation et l'extension du domaine d'expertise de l'équipe Assistance Perceval, l'informatisation des processus métiers mis en place dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale, l'étude sur le déploiement de Perceval en circonscription pour le traitement des informations préoccupantes et la participation à des groupes de travail interdépartementaux sur le RSA. • Mise à jour du règlement départemental de l'Aide sociale en lien avec les services de la Direction de la Solidarité départementale. • Poursuite de la mise en oeuvre du projet Territorialisation avec notamment l'adaptation des processus et la définition de nouvelles instances. • Lancement des bases de l'observatoire départemental du social dans le cadre des projets médicaux sociaux de territoire. • Harmonisation de l'ensemble des supports de communication de la direction Solidarité et développement de l'aide dans la réalisation de cartographies.

Maison Départementale des Personnes Handicapées (GIP)

Missions	<p>La Maison Départementale des Personnes Handicapées a pour objet « d'offrir un accès unique aux droits et prestations des personnes handicapées ».</p> <p>Elle exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et organise le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire chargée d'évaluer les besoins de compensation et de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.</p> <p>Elle assure l'aide nécessaire à la mise en œuvre des décisions de la commission, notamment par l'accompagnement social des personnes handicapées et organise les actions de coordination avec les autres dispositifs sanitaires et médico-sociaux.</p>
Effectifs 2010	<p>41 agents (soit 37,71 ETP) mis à disposition par le Conseil général et l'Etat dont : 5 personnes (4,35 ETP) reconnues travailleurs handicapés, 2 personnes en prestation de service par conventionnement interviennent pour 1 ETP (1 psychologue, et 1 infirmière).</p>
Activités sur 2010	<p><u>Les instances de décisions, le bureau et la commission exécutive</u> avec 7 réunions ont permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le renouvellement des conventions avec Sarthe Habitat, le Comité départemental olympique et sportif et la signature d'un avenant à la convention pour le personnel mis à disposition avec le Conseil général ainsi qu'un autre avenant pour l'ADGESTI. • Les votes du budget primitif 2010 et du compte administratif 2009, de l'affectation des résultats et de la décision modificative DM1. <p>L'année 2010 a surtout été marquée par l'audit organisationnel pour travailler sur les 12 préconisations retenues (soit 30 sessions) et par la mise en œuvre de l'archivage des dossiers COTOREP, CDES et MDPH.</p> <p><u>La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées</u> s'est réunie 72 fois (34 fois en séance plénière et 38 fois en commission restreinte et spécialisée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de demandes examinées en Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) s'élève à 17 759, représentant 10 632 personnes soit 1,67 demande par bénéficiaire. • 10 514 personnes ont déposé 20 315 demandes auprès de la MDPH en 2010.

**Direction générale adjointe
des Infrastructures**

Direction des Routes

Mission	La Direction des Routes exploite, entretient et modernise les routes départementales et les routes nationales transférées soit 4 273 km.																																																
Effectifs 2010	332 personnes composent cette Direction au 31/12/2010 : - 16 catégories A - 43 catégories B dont 3 arrivées en 2010 (par 1 droit d'option des personnels de la D.D.E) - 273 catégories C dont 24 arrivées en 2010 (par 14 droits d'option des personnels de la D.D.E)																																																
Budget 2010	<p>Budget routier global : 38,10 M€</p> <p><u>Investissement routier :</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>▪ Modernisation des réseaux routiers</td><td style="text-align: right;">4 234 610</td></tr> <tr><td>▪ Déviations d'agglomérations</td><td style="text-align: right;">1 155 285</td></tr> <tr><td>▪ Opérations sur Le Mans Métropole</td><td style="text-align: right;">5 069 248</td></tr> <tr><td>▪ Renforcements ponctuels</td><td style="text-align: right;">1 065 473</td></tr> <tr><td>▪ Grosses réparations d'ouvrages d'art</td><td style="text-align: right;">496 121</td></tr> <tr><td>▪ Équipement de la route</td><td style="text-align: right;">427 011</td></tr> <tr><td>▪ Travaux routiers contrat de plan</td><td style="text-align: right;">5 231 004</td></tr> <tr><td>▪ Acquisitions foncières</td><td style="text-align: right;">918 231</td></tr> <tr><td>▪ Études et frais d'insertion</td><td style="text-align: right;">415 271</td></tr> <tr><td>▪ Acquisitions de matériel</td><td style="text-align: right;">1 231 093</td></tr> <tr><td>▪ Aide Départementale à la voirie communale</td><td style="text-align: right;">3 270 530</td></tr> <tr><td>▪ Pôle d'Excellence Sportive</td><td style="text-align: right;">370 000</td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: right;">-----</td></tr> <tr><td style="text-align: right;">Total</td><td style="text-align: right;">23 883 878</td></tr> </table> <p><u>Entretien routier (fonctionnement) :</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>▪ Entretien de la voirie par le Parc</td><td style="text-align: right;">3 491 689</td></tr> <tr><td>▪ Curage de fossés</td><td style="text-align: right;">1 172 699</td></tr> <tr><td>▪ Entretien des ouvrages</td><td style="text-align: right;">353 430</td></tr> <tr><td>▪ Renouvellement du marquage routier</td><td style="text-align: right;">1 143 326</td></tr> <tr><td>▪ Reprofilages et purges</td><td style="text-align: right;">2 848 759</td></tr> <tr><td>▪ Enduits superficiels</td><td style="text-align: right;">3 530 704</td></tr> <tr><td>▪ Mise à disposition des services de la DDE</td><td style="text-align: right;">15 000</td></tr> <tr><td>▪ Locations et divers</td><td style="text-align: right;">1 662 143</td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: right;">-----</td></tr> <tr><td style="text-align: right;">Total</td><td style="text-align: right;">14 217 750</td></tr> </table>	▪ Modernisation des réseaux routiers	4 234 610	▪ Déviations d'agglomérations	1 155 285	▪ Opérations sur Le Mans Métropole	5 069 248	▪ Renforcements ponctuels	1 065 473	▪ Grosses réparations d'ouvrages d'art	496 121	▪ Équipement de la route	427 011	▪ Travaux routiers contrat de plan	5 231 004	▪ Acquisitions foncières	918 231	▪ Études et frais d'insertion	415 271	▪ Acquisitions de matériel	1 231 093	▪ Aide Départementale à la voirie communale	3 270 530	▪ Pôle d'Excellence Sportive	370 000	-----		Total	23 883 878	▪ Entretien de la voirie par le Parc	3 491 689	▪ Curage de fossés	1 172 699	▪ Entretien des ouvrages	353 430	▪ Renouvellement du marquage routier	1 143 326	▪ Reprofilages et purges	2 848 759	▪ Enduits superficiels	3 530 704	▪ Mise à disposition des services de la DDE	15 000	▪ Locations et divers	1 662 143	-----		Total	14 217 750
▪ Modernisation des réseaux routiers	4 234 610																																																
▪ Déviations d'agglomérations	1 155 285																																																
▪ Opérations sur Le Mans Métropole	5 069 248																																																
▪ Renforcements ponctuels	1 065 473																																																
▪ Grosses réparations d'ouvrages d'art	496 121																																																
▪ Équipement de la route	427 011																																																
▪ Travaux routiers contrat de plan	5 231 004																																																
▪ Acquisitions foncières	918 231																																																
▪ Études et frais d'insertion	415 271																																																
▪ Acquisitions de matériel	1 231 093																																																
▪ Aide Départementale à la voirie communale	3 270 530																																																
▪ Pôle d'Excellence Sportive	370 000																																																

Total	23 883 878																																																
▪ Entretien de la voirie par le Parc	3 491 689																																																
▪ Curage de fossés	1 172 699																																																
▪ Entretien des ouvrages	353 430																																																
▪ Renouvellement du marquage routier	1 143 326																																																
▪ Reprofilages et purges	2 848 759																																																
▪ Enduits superficiels	3 530 704																																																
▪ Mise à disposition des services de la DDE	15 000																																																
▪ Locations et divers	1 662 143																																																

Total	14 217 750																																																
Activités sur 2010	<p>Les principales opérations d'investissement réalisées en 2010 ont été :</p> <ul style="list-style-type: none"> - R.D. 338 – Déviation de Château du Loir : terrassements - R.D. 313 - Doublement de la Rocade Nord du Mans : ouvrages d'art et chaussées, de l'échangeur, éclairage. - R.D. 300 – Aménagement une tranche Ballon / Dangeul. - Ex R.D. 314 – Aménagement entrée de Bener. - R.D. 1 – R.D. 323 à Cherré : chaussées. - Déviation Sud Est – Giratoire des Étangs Chauds - R.D. 3 entre Mamers et Blèves : aménagement fin de la section Mamers / Aiillières-Beauvoir. - 8 renforcements de chaussée : R.D. 306 Louailles – Vion ; R.D. 304 Le Mans Parigné ; R.D. 57 Parcé – Le Bailleul ; R.D. 90 Maisoncelles – Ecorpain. <p>Pour un montant total de 23 883 878 € votés en investissement au budget 2010, 21 353 076 € ont été consommés en fin d'exercice, représentant 89,40 % du montant inscrit.</p>																																																

	Sur le montant total des crédits de fonctionnement de 14 217 750 € votés au budget 2010, 14 045 671 € ont été consommés, représentant 98,79 % du montant inscrit.
--	--

Service Logement

Mission	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer le dispositif des aides à la pierre (aides propres du Conseil général et délégation des aides de l'Etat). - Animer le plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées. - Assurer la gestion du Fonds de Solidarité pour le Logement. - Gérer l'observatoire départemental de l'habitat.
Effectifs 2010	20 personnes dont 4 A, 5 B et 11 C
Budget 2010	<p>Global : 9,1 M€</p> <p>Répartition par thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - FSL 3,2 M€ - Délégation 1 M€ - Autres aides à la pierre 4,9 M € dont soutien à Sarthe Habitat 2,6 M€
Activités sur 2010	<p>Dans les actions particulières de l'année 2010, on peut retenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au titre des politiques de l'habitat la signature du Plan départemental de l'habitat et son « portage » dans quelques E.P.C.I. ▪ Au titre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées <ul style="list-style-type: none"> - la participation active au Pôle de lutte contre l'habitat indigne, - le lancement de trois opérations programmées de lutte contre l'habitat insalubre, de lutte contre l'habitat très dégradé et de lutte contre la précarité énergétique. ▪ Au titre de la délégation des aides à la pierre <ul style="list-style-type: none"> - l'évaluation de la convention de délégation 2005-2010 et la négociation en vue de la signature d'une nouvelle convention, - la négociation d'un contrat local d'engagement en vue de la lutte contre la précarité énergétique. ▪ Au titre des partenariats la négociation d'une nouvelle convention de soutien financier à Sarthe Habitat.

Service des Bâtiments

Mission	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer les interventions nécessaires à la maintenance du patrimoine départemental bâti, hors collèges et les travaux nécessaires pour l'optimisation de l'utilisation de ce patrimoine - Réaliser des travaux neufs - Assurer le suivi quotidien des interventions de logistique et de maintenance sur le patrimoine.
Effectifs 2010	<p>30 personnes</p> <p>Logistique et Assistance : 21</p> <p>Autres activités : 9</p>
Budget 2010	<p>Global :</p> <p>Dépenses : 9 326 507 € dont 2 720 032,52 € de fonctionnement</p> <p>Recettes : 154 359 € dont 139 163 € de fonctionnement</p> <p>Répartition des dépenses par thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Travaux neufs : 5 411 361 € ⇒ Autres interventions du Service : 4 069 504 €
Activités sur 2010	<p>Principales actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux neufs en cours : <ul style="list-style-type: none"> - Foyer de l'Enfance - reconstruction du bâtiment F de la Croix de Pierre - aménagement de l'accueil de la Croix de Pierre - 2^{ème} entrée de l'Abbaye de l'Epau - Centre d'Exploitation de Loué - Gare de Bonnétable ▪ D'autres travaux importants d'adaptation des locaux existants ont été menés à terme : <ul style="list-style-type: none"> - réfection de la toiture et de la chaufferie du bâtiment de Joinville - poursuite de la rénovation de la Cité Administrative - mise en conformité électrique du bâtiment de la Poudrière - amélioration des espaces extérieurs du bâtiment de Coëffort - aménagement du Centre d'Exploitation de Bonnétable - remise en état des menuiseries de l'Abbaye de l'Epau - amélioration du système de climatisation des archives départementales ▪ En ce qui concerne l'entretien et la mise aux normes des bâtiments, on peut souligner une forte activité liée à la mise aux normes des équipements des Centres d'Exploitation et des ATD, ainsi que pour la territorialisation de la Direction de la Solidarité Départementale. ▪ La mise en conformité des ascenseurs et l'adaptation des bâtiments du Département pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ont été poursuivies. ▪ Définition des programmes et suivi de l'ensemble des procédures pour la construction de la Maison des Sports avec l'appui du Bureau « Méthodes et Moyens ».

Service Hydraulique

Mission	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la gestion et l'entretien des 4 grandes rivières de la Sarthe : l'Huisne, Sarthe amont, Sarthe aval, le Loir. - Assurer le suivi des travaux pour la modernisation des équipements liés à la navigation et à la lutte contre les inondations. - Assurer le suivi des demandes des Collectivités locales et des Syndicats de rivières qui ont pour charge l'entretien des autres cours d'eau sarthois. - Assurer le suivi des personnels affectés à la gestion des ouvrages de navigation sur la Sarthe aval, en particulier la gestion des écluses.
Effectifs 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel affecté aux écluses : 16 Cadre B : 1 Cadre C : 15 - Personnel affecté aux autres missions du Service : 9 Cadre A : 2 Cadre B : 6 Cadre C : 1
Budget 2010	<p>Dépenses : 2 552 517 € dont 545 823 € en fonctionnement Recettes : 2 087 764 € dont 387 594 € en fonctionnement</p>
Activités sur 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux barrage du Gué de Maulny : 1 023 694 € - C.R.E : Le Loir : 32 183 €, Sarthe Amont : 172 281 € et Sarthe Aval : 87 496 € - Aides au Syndicat Mixte de l'Huisne : 58 000 € - SMPEI : 10 717 € - Autres interventions : <ul style="list-style-type: none"> - Portes d'écluse de Chaoué : 136 585 € - Curage des canaux : 331 091 €
Principales actions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Département de la Sarthe est engagé sur un programme important de restauration et d'entretien des 4 rivières. ▪ Sur chacune de ces rivières, un Contrat-Restauration-Entretien (CRE) a été signé avec l'Agence de l'Eau. Les travaux correspondants sont suivis, sur chacune des rivières, par un technicien affecté au suivi de ces opérations. L'intervention du Département en la matière est directe pour la Sarthe et pour le Loir. Elle se fait via un Syndicat Mixte pour l'Huisne. ▪ Les travaux du barrage du Gué de Maulny permettent un meilleur écoulement des eaux de l'Huisne en période de crue. La mise en service de cet ouvrage parachève l'équipement des barrages de l'agglomération mancelle par des clapets qui régulent les niveaux d'eau. ▪ De septembre à novembre 2010, les chômages de la navigation ont été organisés pour réaliser des travaux de maintenance et de valorisation de la voie d'eau. Ainsi, les portes d'écluses de Chaoué ont été entièrement rénovées et 7 500 m³ de sédiments ont été extraits des canaux pour garantir une profondeur d'eau suffisante au passage des bateaux. Enfin, un diagnostic visuel des ouvrages habituellement immergés a été réalisé en régie sur l'ensemble de 16 biefs navigués. ▪ L'année 2010 a également permis de finaliser les études, la concertation et les procédures administratives pour permettre en 2011 la réalisation de la rénovation du barrage de Vaas.

Bureau Gestion Patrimoniaire
(Créé en 2009)

Mission	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la gestion administrative et financière des immeubles départementaux ou pris à bail pour les besoins des services du Département et traiter les dysfonctionnements et désordres techniques auprès des propriétaires. - Préparer la programmation pluriannuelle des investissements. - Mutualiser les travaux de préparation et gestion des budgets du bureau Gestion Patrimoniaire, des services Bâtiments, Hydraulique et Réseaux de la Direction. - Exécuter ces budgets en coordination avec les services. - Assurer le suivi budgétaire des opérations sur AP et marchés. - Suivre les dossiers de subvention. - Rechercher des locaux pour les services et présenter les processus de rationalisation du patrimoine départemental.
Effectifs 2010	9 personnes
Budget 2010	Dépenses de fonctionnement : 2 433 525.49 € Dépenses d'investissement : 3 100.00 € Recettes de fonctionnement : 3 172 398.09 € Recettes d'investissement : 89 485.82 €
Activités sur 2010	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion administrative et financière des immeubles : <ul style="list-style-type: none"> - Appel et mandatement de loyers de locaux d'hébergement de services administratifs ou sociaux. - Élaboration d'actes formalisant l'occupation d'immeubles. - Recherche d'économies par la négociation de baux en cours. - Gestion fiscale des immeubles. Poursuite, dans le cadre d'un audit de recherche d'économies fiscales de l'instruction du volet taxes foncières. ▪ Poursuite et finalisation de la mutualisation des moyens des services de la Direction en matière de préparation, gestion et exécution des budgets, et suivi budgétaire des opérations sur AP et marchés. ▪ Élaboration et suivi de tableaux de bord : consommations énergétiques des immeubles, parc immobilier...

Bureau Méthodes et Moyens

Mission	<p>En appui des 3 services de la direction pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir, en relation avec les chefs de service de la direction, les solutions de commande publique les plus adaptées pour répondre aux besoins ; - assurer sur le long terme leur suivi en optimisant les capacités d'interventions directes et en préconisant le recours à des marchés publics ou des contrats spécifiques de maîtrise d'ouvrage.
Effectifs 2010	1 personne Cadre A
Budget 2010	Global : Mission d'appui ne disposant pas de budget dédié.
Activités sur 2010	<p>Principales actions :</p> <p>Le bureau a démarré son activité en avril 2010, en apportant son soutien à 4 projets prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une Maison des sports : passation du marché de conception-réalisation (mai à septembre), dépôt des permis de construire (novembre), dossiers de subvention, études de conception... - Passation d'un Bail Emphytéotique Administratif avec le SDISS pour la mise à disposition du bâtiment B de l'ancien IUFM. - Reconversion de la prison et des bâtiments du site de la Visitation : lancement et conduite de l'étude de valorisation. - Participation au projet de PPP pour la reconstruction du Collège Mauboussin de Mamers (désignation d'un assistant, élaboration de l'évaluation préalable). <p>En parallèle, soutien rédactionnel aux Bureaux « Logistique » et « Maintenance » du service Bâtiments pour le renouvellement des marchés à bons de commandes expirant à la fin 2010.</p>

**Direction générale adjointe du
Développement territorial**

Direction de l'Aménagement, de l'Agriculture et de l'Environnement

Mission	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'eau : assainissement, eau potable, suivi des nappes. - Agriculture et environnement : agriculture, déchets, espaces naturels sensibles, éducation à l'environnement. - Aménagement foncier et plantations.
Effectifs 2010	27 : recrutement d'un animateur prévention des déchets
Budget 2010	<p>Global : 8.7 M€</p> <p>Répartition par thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Agriculture : 1.17 M€ ▪ Équipements ruraux : 6.23 M€ ▪ Aménagement foncier : 751 K€ ▪ Gestion de l'eau : 65 K€ ▪ Plantations : 176 K€ ▪ Écologie : 327 k€
Activités sur 2010	<p>Principales actions.</p> <p>Agriculture : Finalisation conventionnement État/UE nouveau programme d'aides départementales. Réalisation d'une étude sur l'approvisionnement local, les circuits courts et la restauration dans les collèges.</p> <p>Équipements ruraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - projet de schéma eau potable, pré-validation par l'État, finalisation en cours avec l'agence de l'eau ; - lancement du schéma directeur d'eau potable de la Ferté Bernard/Cherré ; - 22 dossiers assainissement engagés pour 2.94 M€ ; - 14 dossiers d'alimentation en eau potable subventionnés pour 1.096 M€ ; - Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE) <p>209 conventions signées avec des communes pour l'assainissement collectif.</p> <p>Aménagement foncier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - versement du solde des soultes à pique prune (St Jean d'Assé) ; - LGV Bretagne- Pays de la Loire, classement des terres réalisé sur les 5 secteurs ; - déviation de Saint Calais : la CIAF décide de ne pas recourir à l'aménagement foncier. <p>Plantations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 45 km de haies et 534 arbres subventionnés pour 54 K€ ; - mise en œuvre des premiers plans de gestion des dépendances vertes, en lien avec la biodiversité. <p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adoption du plan de prévention des déchets. - Trophée du développement des collèges : 14 collèges participants sur le thème de l'innovation. - Natura 2000 : site des châtaigneraies à Osmoderma : 2 mesures agro-environnementales et 4 contrats Natura 2000 signés. Émergence de 40 pique prune adultes (dont 50% venant des sites appartenant au CG). - ENS : premières sorties nature grand public et scolaires sur Vaas, Aubigné Racan et Lavernat. - Travaux restauration Prée d'amont à Vaas et lancement plan de gestion.

Allocations RSA, Emploi et Insertion

Missions	<p>Vingt ans après la loi du 1^{er} décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion, la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 a institué un revenu de solidarité active (RSA) qui a l'ambition de rénover les modalités d'intervention en matière de politiques sociales en mettant l'accès à l'emploi, et aux ressources qu'il procure, au cœur des stratégies de lutte contre la pauvreté.</p> <p>Trois axes sont ainsi déclinés:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Le volet allocations</u> : élaboration, instruction, validation et attribution du RSA sur le plan départemental. ▪ <u>Le volet insertion sociale et professionnelle</u> : financement des actions d'insertion dans le cadre du Programme Départemental d'insertion, gestion des crédits d'insertion et du Fonds Social Européen, des clauses d'insertion des marchés publics du Conseil général en lien avec les institutions intervenant dans les domaines de la formation, de l'emploi, du secteur sanitaire et social, de l'économie sociale et solidaire et des commissions locales de solidarité active. ▪ <u>Le volet emploi</u> : partenaire des maisons de l'emploi et gestion du dispositif contrats aidés (contrats d'initiative emploi (CIE) dans le secteur marchand et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) dans le secteur non-marchand, pour les allocataires du RSA.
Effectifs 2010	42 personnes
Budget 2010	<p>Global : 58,3 M€ dont:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Allocations</u> pour 46,5 M€ : une augmentation par rapport à l'année 2009 du fait de la prise en charge annuelle par le Département de l'allocation de parent isolé. ▪ <u>Insertion Sociale et Professionnelle</u> : 11,8 M€ dont 7,8 M€ au titre des actions d'insertion dont la subvention globale FSE afin de soutenir l'insertion sociale et professionnelle des allocataires du RSA et 4 M € au titre des contrats aidés.
Activités sur 2010	<p>Principales actions :</p> <p>Signature du Pacte Territorial pour l'Insertion et de son plan d'actions le 4 octobre 2010 sous la responsabilité du Conseil général de la Sarthe en coordination avec l'État et en partenariat avec Pôle Emploi, la Région des Pays de la Loire, les acteurs de l'insertion, les entreprises et les partenaires sociaux, pour permettre aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, une continuité du parcours d'insertion, sans rupture et débouchant sur l'emploi durable.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Les allocations RSA</u> : gestion de toutes les décisions relatives aux allocations versées à environ 11 000 bénéficiaires du RSA socle avec deux secteurs principaux d'activité : <ul style="list-style-type: none"> - accès au droit : instruction et validation des demandes de RSA sous compétence du Département, orientation des bénéficiaires vers un référent chargé de les accompagner dans leurs démarches d'insertion ; - gestion des indus, du contentieux et des fraudes. ▪ <u>Les actions insertion et emploi</u> : inscrire les actions en faveur de l'insertion et de l'emploi dans une dynamique de territoire. Renforcer la mutualisation entre les aides économiques versées aux entreprises et le recrutement en emploi des allocataires du RSA. Appui aux structures d'insertion sur la qualité de l'encadrement relatif à l'accompagnement des bénéficiaires du R.S.A.

Bureau des Actions Économiques et Touristiques

Missions	<p>Créé le 1^{er} juillet 2010, le service de l'Économie, Tourisme, Emploi et Insertion intervient en matière de développement économique, et touristique. A ce titre le bureau des Actions Économiques et Touristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dialogue avec les acteurs institutionnels et privés ; - instruit les demandes d'aides ; - participe aux syndicats mixtes d'aménagement des Parcs d'Activités d'Intérêt Départemental ; - suit les conventions, notamment, pour le développement économique endogène avec Carrefour Entreprise Sarthe et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe, et au titre du développement touristique avec l'Office national des forêts et les six pays de la Sarthe ; - s'appuie dans son action sur Sarthe Développement créé en novembre 2010 par fusion des deux associations, Sarthe Expansion et le Comité Départemental du Tourisme de la Sarthe.
Effectifs 2010	5 personnes
Budget 2010	Global : 9 227 742 € (dont économie : 6 818 820 € et tourisme : 2 408 922 €)
Activités sur 2010	<p>Économie :</p> <p><u>Aide à l'Investissement / Immobilier d'entreprises</u> : 5 dossiers ☞ 5 639 m² de surface construite ou aménagée ☞ 6 313 318 € d'investissements immobiliers ☞ 306 emplois dont 72 emplois nouveaux ☞ 369 454 € d'aide.</p> <p><u>Aide à la location d'immobilier d'entreprises</u> : 1 dossier ☞ 240 m² de surface louée ☞ 3 emplois nouveaux ☞ 14 850 € d'aide.</p> <p><u>Aide aux grands projets</u> : 4 dossiers ☞ 574 emplois dont 104 emplois nouveaux ☞ 14 421 665 € d'investissements ☞ 340 000 € d'aide sous forme de subvention ☞ 125 000 € d'aide sous forme d'avance remboursable.</p> <p><u>Aide à la création d'entreprises nouvelles</u> : 5 dossiers ☞ 37 emplois nouveaux ☞ 3 766 765 € d'investissements ☞ 185 000 € d'aide.</p> <p><u>Aide au Développement d'Activités Nouvelles</u> : 6 dossiers ☞ 319 emplois dont 204 emplois nouveaux ☞ 14 093 000 € d'investissements ☞ 562 000 € d'aide.</p> <p><u>Zone d'Activités</u> : 5 dossiers d'aide à l'aménagement ☞ 6 318 103 € H.T. d'investissements pour 400 495 m² aménagés ☞ 377 977 € d'aide.</p> <p><u>Prêt participatif de développement</u> : 17 dossiers ☞ 29 552 000 € d'investissements ☞ 1 390 000 € de prêts mobilisés.</p> <p><u>Soutien aux cinq parcs d'activités départementaux</u> : 964 792,88 €.</p> <p><u>Soutien aux partenaires de développement économique et notamment</u> : -64 prêts accordés en 2010 par Carrefour Entreprise Sarthe (30 prêts d'honneur et 34 agréés par le Fonds Micro Activité – FMA).</p> <p>Tourisme:</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place de la taxe additionnelle à compter du 1^{er} avril 2010 ; - renouvellement des conventions de partenariat avec les Pays pour le développement touristique (2010-2011) ; - aide aux projets touristiques : 13 projets pour un montant total de subventions de 536 206 € ; - soutien aux associations touristiques : 30 241 € ; - deuxième année de la convention triennale conclue avec l'ONF (61 000 €/an) ; - dernière année de la convention triennale pour Sillé Plage prévoyant une participation de 75 000 €/an.

Mission affaires européennes et contrats avec les territoires

Mission	<p>La Mission affaires européennes et contrats avec les territoires intervient dans les domaines suivants : la mise en œuvre des politiques communautaires et des fonds structurels, les études et la prospective, la contractualisation transversale avec les territoires.</p> <p>Son action se traduit principalement par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gestion de la subvention globale FSE, - le montage et le suivi des dossiers de demande de subventions européennes, - le conseil auprès des porteurs de projets, - le suivi du programme Cercles Europe Collèges, - la prise en compte du cadre réglementaire communautaire dans les compétences du Département et la veille juridique communautaire, - le suivi du contrat de projets Etat Région et des SCOT (schémas de cohérence territoriale), - l'élaboration et le suivi des 21 conventions de développement local signées avec trois pays et 18 communautés de communes.
Effectifs 2010	4 personnes
Budget 2010	<p>Global : 1 337 000 €</p> <p>Répartition par thématiques : politique territoriale : 1 337 000 €</p>
Activités sur 2010	<p>Principales actions.</p> <p><u>Affaires européennes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - subvention européenne reçue en 2010 : 634 772 € pour dix projets du Département dont le barrage du Greffier, l'animation NATURA 2000, le portail documentaire en ligne des archives, la chaudière bois au foyer de l'enfance... - subvention globale FSE en 2010 : 16 dossiers financés pour un montant FSE de 757 037 €. <p>Le Département de la Sarthe a obtenu une nouvelle subvention globale FSE sur 2011-2013 afin de soutenir le développement du volet emploi de son programme départemental d'insertion. La subvention triennale s'élève à 6 600 429 € dont 3 342 300 € de FSE soit une augmentation de 53 % par rapport à la subvention globale FSE 2007-2010.</p> <p><u>Politique territoriale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - renouvellement de neuf conventions de développement local (CDL), - 107 projets au titre des dotations de base et proportionnelle des CDL, soit un montant total de subvention de 561 857 €.

Laboratoire Départemental

Mission	<p>Le laboratoire intervient dans trois domaines complémentaires : le diagnostic des maladies animales, l'évaluation de la qualité des aliments, le suivi de la qualité de l'environnement.</p> <p>Partenaire privilégié des services de l'État dans la surveillance régulière et la gestion de crise, le laboratoire est aussi un acteur du développement territorial en offrant ses compétences reconnues aux producteurs locaux.</p>
Effectifs 2010	45
Budget 2010	<p>Budget de fonctionnement : 3 321 170 € Budget d'investissement : 116 693 €</p> <p>Recettes : 2 602 190 € Subvention activité : 521 000 € Dotation de décentralisation : 127 700 € Amortissement matériel : 210 117 €</p>
Activités sur 2010	<p>Principales actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En matière de Santé publique vétérinaire, le laboratoire participe aux réseaux d'épidémiologie-surveillance nationaux pour la maîtrise des maladies animales ayant des conséquences sur la santé humaine ou portant entrave aux échanges commerciaux. En 2010 le Laboratoire a notamment réalisé des contrôles de la contamination par salmonelle des élevages d'un important groupement de producteurs en Sarthe. ▪ En matière de sécurité alimentaire, le laboratoire a réalisé sur 2010 des plans d'analyse mis en place par les services du Ministère de l'Agriculture pour attester de la qualité sanitaire (biologique et chimique) des productions agro-alimentaires nationales et plus particulièrement sarthoises. Dans ce cadre, il a réalisé les enquêtes d'exposition du consommateur à des résidus chimiques pouvant contaminer les aliments aux différents niveaux de la filière (« du champ à l'assiette »). ▪ Pour la gestion de la ressource en eau, le laboratoire a répondu en 2010, en partenariat avec le Laboratoire Départemental de la Mayenne, aux besoins du service environnement du Conseil général, des services de l'administration centrale, des collectivités territoriales ou du laboratoire de la Chambre d'Agriculture. Le Laboratoire Départemental de la Sarthe s'est spécialisé dans la recherche de contaminants organiques dans l'environnement alors que le Laboratoire Départemental de la Mayenne se spécialise dans la physico-chimie et la recherche de métaux lourds.

**Direction générale adjointe
Éducation, Sports, Transports**

DIRECTION DE L'ÉDUCATION, DES SPORTS DES TRANSPORTS ET DE LA CULTURE

Créée le 1^{er} juillet 2005, dans le cadre de la mise en œuvre du nouvel arrêté d'organisation des services du Conseil général, cette Direction Générale Adjointe intervient dans les différents champs d'action suivants.

I - La Direction de l'Éducation et des Sports :

Comme sa dénomination l'indique, cette direction a en charge deux secteurs : l'éducation et le sport.

Dans le domaine de l'Éducation, les principales activités concernent les relations avec les établissements scolaires du second degré, tant en fonctionnement qu'en investissement, avec la poursuite des travaux de rénovation et restructuration des collèges. Le fait majeur de l'année 2010 a été l'incendie du collège Val d'Huisne au Mans fin octobre et sa réimplantation au collège Les Sources avant son retour sur site prévu pour la rentrée de septembre 2011. De même, un soutien important est apporté à l'enseignement supérieur (Université du Maine, écoles d'ingénieurs, etc...). Pour ce qui est du sport, le Conseil général a poursuivi sa réflexion avec les Comités sportifs pour la mise au point de la reconstruction de la nouvelle Maison des sports dont la livraison sera effectuée fin 2011.

II - Le service des Transports scolaires

Deux activités majeures de ce service : les transports scolaires et les transports de voyageurs.

En 2010, une politique d'optimisation des circuits de transports scolaires a été mise en œuvre en lien avec les transporteurs afin de diminuer le kilométrage parcouru et les temps de parcours au bénéfice des élèves.

Concernant les transports de voyageurs, l'année 2010 a été marquée par le fonctionnement en année pleine de la nouvelle délégation de service public signée pour 9 ans fin 2009 avec la S.T.A.O., l'utilisation de la nouvelle halte routière sur le P.E.M. de la gare Nord du Mans et la mise en service d'un 5^{ème} véhicule pour le transport des personnes à mobilité réduite dans le cadre de MobiliTis.

III - La Culture

Cette mission est assurée par 3 directions :

- La direction de la Culture est chargée d'intervenir dans le domaine des actions culturelles et du patrimoine par l'élaboration et la mise en œuvre de la politique départementale en matière de développement de l'action culturelle et de diffusion de la culture. Sa directrice est également directrice du Centre Culturel de la Sarthe, établissement public, chargé de l'animation des sites culturels appartenant au Conseil général : Musée des 24 Heures, Abbaye de l'Epau, Prieuré de Vivoin, Site archéologique de Cherré ;
- Les Archives départementales, chargées d'intervenir dans le domaine du patrimoine écrit et iconographique sarthois avec pour missions principales :
 - la conservation des archives publiques ou privées,
 - la communication des archives et l'aide à la recherche historique,

- la mise en valeur (actions culturelles et pédagogiques).
- la Bibliothèque départementale de la Sarthe, chargée de soutenir le développement de la lecture, du livre et des équipements de lecture publique dans le département, en direction des communes de moins de 10 000 habitants, par le biais :
 - d'un pôle documentaire important (300 000 documents disponibles),
 - de conseils techniques pour les collectivités souhaitant réaliser une bibliothèque,
 - de soutien financier aux communes dans le cadre du Plan Lecture Publique,
 - d'un centre de ressources dans le cadre de la formation et de journées d'étude à destination des personnes travaillant dans le réseau départemental des bibliothèques,
 - de partenariat institutionnel dans le cadre de la participation aux différentes manifestations liées au livre et à la lecture.

Direction éducation et sports

Mission	<p>En 2010, la Direction Éducation et Sports a poursuivi ses missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - programmation des travaux au sein des collèges pour le maintien et le développement du patrimoine suivant l'évolution des effectifs « élèves » ; - plannings de formations pour le personnel des collèges (hygiène alimentaire, équilibre alimentaire) ; - expérimentation pour la mise en place d'une équipe de proximité (ETP) ; - gestion de l'Equipe de Travaux en Régie (ETR ex EMOP) ; - reconduction des aides éducatives pour les collégiens : bourses départementales secondaires, sorties pédagogiques (classes d'environnement, échanges scolaires), ainsi que les bourses pour l'enseignement supérieur ; - soutien à l'enseignement supérieur ; - développement de la politique sportive départementale.
Effectifs 2010	24 agents.
Budget 2010	<p>Global : crédits votés : 42 765 526 € crédits consommés : 34 452 986 € soit 80,56 %</p> <p>Investissements : crédits votés : 28 073 612 € crédits consommés : 19 965 907 € soit 71,12 %</p> <p>Fonctionnement : crédits votés : 14 691 914 € crédits consommés : 14 487 079 € soit 98,61 %</p> <p>Répartition par thématiques :</p> <p>Pour le service des collèges, le budget se répartit ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>investissements</u> : 13 632 612 € de dépenses réalisées dont : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 12 009 175 € au titre des travaux soit 77,12 % des crédits inscrits ▪ 1 623 437 € au titre des équipements mobiliers, du fonds départemental des services d'hébergement et des travaux dans les collèges privés soit 86,98 % des crédits inscrits. <p style="margin-left: 20px;">Les recettes provenant de la DDEC se sont élevées à 2 844 944 €.</p> - <u>fonctionnement</u> : 9 942 769 € de dépenses réalisées soit 99,32 % des crédits inscrits. <p>Les recettes se sont élevées à 1 388 099 €.</p> <p>Pour les aides éducatives, les dépenses réalisées sont de 694 924 € en fonctionnement et 276 282 € en investissement soit un total de 971 206 €, ce qui représente 80,35 % des crédits inscrits pour un montant global de 1 208 708 €.</p> <p>Pour l'enseignement supérieur, les dépenses réalisées sont de 536 978 € en fonctionnement et 844 387 € en investissement soit un total de 1 381 365 €, ce qui représente 52,67 % des crédits inscrits pour un montant global de 2 622 455 €.</p> <p>Pour le sport, les dépenses réalisées sont de 5 184 319 € en investissement et 3 196 452 € en fonctionnement soit un total de 8 380 771 €, ce qui représente 87,84 % des crédits inscrits pour un montant global de 9 540 470 €.</p>
Activités sur 2010	<p><u>Aides éducatives</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 028 bourses départementales d'enseignement secondaire ont été accordées pour un montant de 60 € chacune.

- 763 bourses départementales d'enseignement supérieur ont été accordées (88,07 % des demandes instruites) aide comprise entre 96 et 414 €.
- 30 prêts d'honneur
- 267 sorties pédagogiques

Enseignement supérieur

En 2010 plus de 457 000 € affectés à l'Université du Maine pour :

- les équipements pédagogiques, informatiques, technologiques ou de laboratoire ;
- la politique universitaire : communication, aide au sport, accueil, orientation des étudiants, valorisation de la recherche, relations internationales : aides aux échanges étudiants.

Lancement du programme recherche dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région.

Service Collège

Construction de 1 310 m² SHON (neufs)
Opérations majeures livrées en 2010

- Bercé Château-du-Loir
Rénovation demi-pension 1,5 M€ TTC
- Le Vieux-Chêne La Flèche
Construction d'un bâtiment techno/CDI Arts 1,5 M€ TTC
- François Grudé Connerré
cinq logements neufs 1,0 M€ TTC
- René Cassin Ballon
Restructuration demi-pension
+ Pôle technologie et SEGPA 1,5 M€ TTC
- Suzanne Bouteloup Mayet
Mise en conformité électrique et câblage informatique 450 K€ TTC
- Jules Ferry Saint-Calais
Restructuration demi-pension 1,35 M€ TTC
- Maroc Le Mans
Ravalement façades et remplacement menuiseries extérieures 350 K€ TTC / Mise en conformité SSI et modernisation chaufferie 700 K€ TTC
- Véron de Forbonnais St-Cosme-en-Vairais
Mise en conformité SSI et câblage informatique 150 K€ TTC
- Les Quatre Vents Le Lude
Restructuration du bâtiment Enseignement 2 M€ TTC.

Gestion du personnel d'entretien et de restauration des établissements scolaires :

- 511 demandes de remplacement dont 36 refus ce qui a permis à 75 personnes contractuelles de travailler
- 33 candidatures spontanées reçues en entretien
- 300 agents ont suivi une formation informatique de base
- 15 responsables de cuisine ont suivi une formation de gestion des liaisons froides
- 11 recrutements en lien avec la DRH
- visite des logements de fonction, mise en place d'états des lieux, suivi de 233 logements
- référentiel en nutrition et équilibre alimentaire
- Mise en place d'une cuisine centrale à Beaumont avec une cuisine satellite à Ballon.

Bureau des Sports

Élaboration des contrats d'objectifs avec les comités sportifs départementaux, principaux interlocuteurs du mouvement sportif pour le Conseil général.

Sur 54 comités départementaux, une trentaine a adhéré à ces contrats d'objectifs avec comme principaux axes : formation des cadres et des athlètes, soutien à l'emploi sportif et soutien à l'organisation de manifestations.

Poursuite de la réactualisation sur un Système d'Information Géographique, du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR),

- du pilotage des travaux concernant la Commission départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI)
- du développement des sports de nature en cohérence avec les intérêts « touristiques » et « économiques ».

La poursuite de nos actions de soutien aux diverses associations sportives, aux athlètes de haut niveau, ainsi qu'aux collectivités pour la construction et la réhabilitation des équipements sportifs sur leur territoire.

Transports scolaires et voyageurs

Mission	<p>Mettre en œuvre la politique départementale en matière de transports publics de voyageurs (TIS), des transports scolaires, des SIVOS.</p> <p>Organiser le transport de 415 élèves handicapés vers les classes spécialisées (CLIS et UPI).</p> <p>Organiser les transports occasionnels ainsi que le transport des primaires vers les piscines.</p>
Effectifs 2010	16 personnes dont 3 catégories A, 1 catégories B, 12 catégories C.
Budget 2010	<p>Budget global : 29 827 674 € Dont dépenses fonctionnement : 28 113 459 € Et dépenses investissement : 1 714 215 € Recettes fonctionnement : 1 611 440 €</p> <p>Répartition par thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 691 000 € (pôle d'échanges multimodaux) ▪ 16 882 263 € (transports scolaires + SIVOS+ internes + piscines) ▪ 2 666 439 € (transport élèves handicapés) ▪ 2 694 215 € (achat abonnements TIS, SNCF, SETRAM) ▪ 5 288 000 € (transports réguliers + mobilitis)
Activités sur 2010	<p>Principales actions.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 370 élèves ont été transportés au cours de l'année scolaire 2009/2010 : <ul style="list-style-type: none"> - 1 161 primaires + maternelles, - 12 126 collégiens, - 9 083 lycéens. ▪ 16 250 élèves ont utilisé les transports scolaires quotidiens, 4 013 les TIS et le Conseil général a financé 1 978 abonnements SNCF. ▪ Étude d'optimisation des services scolaires. ▪ Mise en œuvre progressive de la centrale de mobilité dans le cadre de la délégation de service public des TIS. ▪ Installation dans tous les cars interurbains des systèmes SAIEV et de géo localisation. ▪ Nouveau contrat de nettoyage et affichage dans les aribus départementaux confié à une entreprise d'insertion.

Service des Actions culturelles

Mission	Au sein de la direction de la Culture, le service des Actions culturelles concourt à l'aménagement culturel du territoire départemental par ses actions propres et par le soutien aux initiatives portées par les acteurs locaux (associations, collectivités, établissements publics).
Effectifs 2010	7 agents
Budget 2010	<p>FONCTIONNEMENT : 4 732 667 € <u>Actions par domaine culturel</u> : 1 676 587 € <i>Dont : Théâtre 216 750 €</i> <i>Musique et danse 682 682 €</i> <i>Cinéma 131 850 €</i> <i>Arts visuels 78 880 €</i> <i>Culture scientifique 91 100 €</i> <i>Divers 151 325 €</i></p> <p><u>Actions transversales</u> : 811 415 € <i>Dont : lieux de diffusion 235 305 €</i> <i>Structures missionnées 248 950 €</i> <i>Festivals 327 160 €</i></p> <p><u>Schéma départemental des enseignements artistiques</u> : 814 859 € <u>Centre culturel de la Sarthe</u> : 1 085 000 € <u>Dotation culturelle cantonale</u> : 344 806 €</p> <p>INVESTISSEMENT : 184 821 € Salles polyvalentes 169 321 € Cinéma 15 500 €</p>
Activités en 2010	<p>Le service a poursuivi en 2010 les actions menées, et en particulier dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dispositifs d'aide à la diffusion du spectacle vivant : réseau Scènes en Sarthe (16 lieux bénéficiaires), scènes départementales « Jeune public » (12 lieux), réseau « Patrimoine vivant » (16 lieux); - Éducation à l'image : organisation et suivi de l'opération « Collège au cinéma »; <p>Le service a en outre assuré le traitement et le suivi de quelque 150 dossiers de porteurs de projet ayant fait l'objet d'une aide financière en 2010.</p> <p>Le service a également poursuivi la mise en œuvre du Schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA) qui réunit désormais 23 collectivités adhérentes.</p> <p>Le travail de structuration s'est notamment traduit par la mise en réseau des établissements dans les 5 secteurs définis par l'animation des différentes instances de concertation.</p> <p>Les opérations d'investissement se sont poursuivies avec le programme de salles polyvalentes et celui du soutien aux salles de cinéma municipales et associatives pour le passage au numérique.</p>

Service du Patrimoine et politiques territoriales

Missions	<p>Au sein de la Direction de la Culture, le service met en œuvre des actions de valorisation du patrimoine en lien avec le Centre culturel de la Sarthe sur les sites départementaux et sur le territoire départemental avec le soutien d'acteurs locaux (associations, communes...) associés à ces initiatives (projections de plein air, conférences, expositions, circuits, animations, ...). Par ailleurs, Il accompagne la conduite d'opérations de recherches et d'inventaires améliorant la connaissance des richesses de notre département, participe aux politiques publiques de conservation et de restauration du patrimoine classé et non protégé (bâti, mobilier..), initie et encourage les actions de créations contemporaines dans le Patrimoine.</p>
Effectifs 2010	6 agents
Budget 2010	<p>Global :</p> <p>Fonctionnement : 381 370 € Investissement : 1 406 925 €.</p> <p>Répartition par sections :</p> <p><u>Fonctionnement :</u> Actions en faveur des acteurs locaux dans le domaine de l'éducation et de la formation, de la recherche et de l'animation du patrimoine : 381 370 €</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aides aux associations patrimoniales : 270 370 € ▪ Aide aux musées (accompagnement à l'Espace Faïence de Malicorne, musée de France) : 100 000 € ▪ Inventaires : 11 000 € <p><u>Investissement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Monuments historiques : 611 725 € • Patrimoine culturel non protégé : 222 117 € • Patrimoine rural non protégé : 121 549 € • Musées : 357 000 € • Patrimoine mobilier : 29 635 € • Signalétique patrimoine : 21 568 € • Création contemporaine : 43 331 €
Activités sur 2010	<p>Le service a poursuivi en 2010 ses actions en faveur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'animation du patrimoine à travers la programmation culturelle estivale de l'abbaye de l'Epau, la 8^{ème} édition de l'opération Patrimoine à la carte intitulée « Sarthe, terre de tournages » (séminaire, projections de plein air, visites, circuits, signalétique informative, expositions, actions éducatives...) et l'organisation des journées européennes du patrimoine notamment ; - du soutien à la création contemporaine dans le patrimoine à travers des opérations menées notamment dans l'art du vitrail à Saint Georges du Bois ; Sainte - Sabine sur Longève et Chenay ; - de l'éducation au patrimoine à travers la mise en œuvre d'actions éducatives au patrimoine sur les sites départementaux (prieuré de Vivoin, site archéologique d'Aubigné Racan, Musée des 24H – circuit de la Sarthe) ou par son accompagnement à des actions menées par des tiers (prytanée militaire de la Flèche) ; - de la conduite et l'accompagnement d'opérations d'inventaire général et thématiques dans le département (peintures murales, vitraux, objets mobiliers,...) ; - du soutien aux acteurs associatifs impliqués dans la valorisation et l'animation du patrimoine dans le département.

	<p>Notre accompagnement en faveur de la conservation et de la restauration du patrimoine s'est poursuivi en 2010 et a concerné notamment les programmes en faveur des Monuments historiques, du patrimoine non protégé (églises, patrimoine rural), des objets mobiliers non protégés et des musées (Musée des 24H-circuit de la Sarthe, Carnuta, centre d'interprétation du bois et de la forêt à Jupilles).</p>
--	---

Direction des Archives départementales

Mission	<ul style="list-style-type: none"> - Conservation du patrimoine écrit départemental (XI^e-XXI^e s.). - Contrôle, collecte et classement des archives publiques (Conseil général, État, communes, établissements communaux et structures intercommunales, établissements de santé, notaires) ; collecte et classement d'archives privées. - Communication des documents aux publics. - Action culturelle (valorisation du patrimoine écrit notamment par des expositions) et éducative (initiation des scolaires à l'exploitation des sources historiques grâce au service éducatif).
Effectifs 2010	36 agents : 26 agents Conseil général (2 catégorie A, 10 catégorie B, 14 catégorie C) ; 5 agents État (ministère de la Culture) (4 catégorie A, 1 catégorie B). 3 agents État (ministère de l'Éducation nationale) (enseignants pour le service éducatif). 1 agent Centre de gestion-Conseil général (archiviste intercommunal).
Budget 2010	<p>Global : 460 690 €</p> <p>Répartition par thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ achats de documents d'archives : 51 169 € ; achats d'ouvrages et abonnements : 10 853 € ▪ numérisation : 24 566 € ▪ traitement, désinfection de documents d'archives : 3 632 € ; nettoyage des magasins des Archives : 15 270 € ▪ reliure et restauration de documents d'archives : 44 418 € ▪ conditionnements pour les documents d'archives : 14 986 € ▪ fournitures pour les ateliers : 7 331 € ; acquisitions de matériels : 86 891 € ▪ expositions : 20 477 €
Activités sur 2010	<p>Principales actions :</p> <p>Conservation : le nettoyage des fonds d'archives désinfectés, suite aux problèmes sanitaires constatés en 2007, a été poursuivi en interne et avec l'aide de prestataires extérieurs. D'importants travaux destinés à améliorer les conditions climatiques dans le bâtiment ont été effectués (changement des groupes froids).</p> <p>Communication aux publics : en salle de lecture : plus de 1200 lecteurs, près de 13 500 documents communiqués ; grâce au site Internet des Archives départementales : plus de 726 500 connexions et près de 53 millions d'images consultées. Mise en place d'un portail documentaire et d'un règlement pour la réutilisation des données publiques.</p> <p>Aide à l'archivage, collecte et traitement des archives : 63 visites d'information auprès des services versants ; des visas d'élimination donnés pour environ 6 km linéaires d'archives. Près de 1,5 km linéaire d'archives publiques a été reçu. Poursuite des travaux d'analyse et classement des archives administratives, notariales, communales et privées, des ouvrages et des documents iconographiques.</p> <p>Action culturelle : Expositions réalisées par les Archives départementales : <i>Paul d'Estournelles de Constant, prix Nobel de la Paix en 1909 ; Solesmes, présence millénaire</i>, en partenariat avec l'abbaye.</p>

Bibliothèque Départementale de la Sarthe

Mission	<p>La Bibliothèque Départementale de la Sarthe est chargée de soutenir le développement de la lecture, du livre et des équipements de lecture publique dans le département. :</p> <p>Pôle documentaire, la BDS dispose d'une collection riche de plus de 310 000 documents qui sont prêtés aux bibliothèques du département conventionnées pour les communes de moins de 10 000 habitants.</p> <p>Conseil technique pour les municipalités et structures intercommunales, la BDS accompagne les projets de bibliothèques et médiathèques qui voient le jour.</p> <p>Soutien financier, la BDS instruit les dossiers de demande de subventions déposés pour les projets de bibliothèques</p> <p>Centre de ressources, la BDS propose de nombreuses formations et journées d'étude ayant pour objet la gestion et l'animation des bibliothèques.</p> <p>Partenaire institutionnel, la Bibliothèque Départementale est chargée du suivi des manifestations liées au livre et à la lecture, ainsi que des demandes de subventions dans ce domaine.</p>
Effectifs 2009	22 agents. Catégorie A : 4 / Catégorie B : 12 / Catégorie C : 6
Budget 2010	<p>Global : 1 678 318 € (dont 731 257 € de salaires et charges personnel)</p> <p>Répartition par thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisitions de documents : 287 609 € ▪ Subventions aux communes et associations : 268 116 € ▪ Formation, animation, communication : 59 192 €
Activités sur 2010	<p>Principales actions.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation : <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de deux rencontres bande-dessinée à l'Abbaye de l'Epau. Le 20 juin avec le film « les petits ruisseaux », adaptation de l'album de Pascal Rabaté (Futuropolis, 2006) et en partenariat avec les Cinéastes du Mans. Le 3 octobre avec la série Blacksad (Juanjo Guarnido et Juan Diaz Canales chez Dargaud) en partenariat avec l'Europa Jazz Festival du Mans. 11 bibliothèques du réseau ont ainsi participé à ce temps fort autour d'une BD policière mettant en scène des animaux anthropomorphes dans le New-York des années 1950. - Participation au salon du livre « la 25ème Heure » au Mans : exposition de l' « ABÉCÉDAIRE » (éditions l'Edune) en 24 illustrations originales d'illustrateurs jeunesse contemporains (accueil, jeux et espace lecture). - Participations à l'opération Graine d'images Junior, Prix des lecteurs le Mans Sarthe, Mots d'hiver, Printemps des poètes et Festi'malles. ▪ Communication : <ul style="list-style-type: none"> Création graphique et mise en page du Guide d'animation (sortie 2011), répertoire des outils et services de la BDS et contacts dans le domaine de l'animation du livre et de la lecture en Sarthe. ▪ Formation : <ul style="list-style-type: none"> 369 stagiaires, salariés ou bénévoles des bibliothèques de la Sarthe ont été accueillis à la BDS en 2010. 28 stages ont été organisés autour de différentes thématiques : animations, métier, compléments techniques, journées d'étude. Ces stages représentent 53 journées de formation assurées par des formateurs professionnels et par les agents de la BDS. ▪ Desserte documentaire : <ul style="list-style-type: none"> Acquisition de 22 797 documents : livres, disques compacts, documents multimédia. Prêt de 185 353 documents aux 123 bibliothèques du réseau départemental de lecture publique (130 journées consacrées au prêt de documents par tournées de bibliobus, 46 accueils de bibliothèques à la BDS).

**Direction générale adjointe
des Ressources**

Service Recrutement et développement des compétences

Mission	Le service Recrutement et développement des compétences est chargé du recensement et de la mise en œuvre des besoins de formation des agents de la collectivité, de la mise en œuvre des recrutements et de la mobilité interne, ainsi que de la gestion des remplacements et renforts de service par la mobilisation de contrats à durée déterminée et d'employées administratives volantes. Dans le cadre de ses nouvelles attributions, il élabore, met en œuvre et pilote la démarche de Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC), participe à la gestion des reclassements professionnels et conseille les agents du Département dans le cadre de leur projet d'évolution professionnelle.
Effectifs 2010	17 (dont un contrat aidé)
Budget 2010	<p>Global : 782.900 €</p> <p>Répartition par thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement : 120.000 € ▪ Formation : 536.400 € ▪ Frais de déplacements formation : 126.500 €
Activités sur 2010	<p>En matière de formation, le service a poursuivi la mise en œuvre des dispositifs de formation issus de la loi du 19 février 2007 (DIF, formations obligatoires...) et a intégré un nouveau logiciel de gestion permettant de déconcentrer la saisie des besoins de formation dans les services du Département et donnant un accès en ligne au plan de formation à chaque encadrant et à chaque agent. En 2010, environ 7200 journées de formation ont été organisées pour les agents (y compris formation continue des assistants familiaux).</p> <p>Le Conseil général a traité, au titre de l'année 2010, 352 demandes de stages écoles ou formation professionnelle tous domaines confondus. Parmi ces stagiaires, 104 stagiaires ont été accueillis par les services du Département.</p> <p>En terme de recrutement, l'activité s'est stabilisée après l'achèvement de l'acte II de la Décentralisation. Au final, le Conseil général aura reçu 3347 candidatures (spontanées ou en réponse à nos offres) pour effectuer 113 recrutements (dont 5 contrats d'apprentissage). Pour ces recrutements, 437 candidats ont été auditionnés. Cette année, plus de 40 % de ces postes ont été pourvus par le biais de la mobilité interne, permettant ainsi à 49 agents de connaître une évolution de leur carrière professionnelle. En outre, dans le cadre du plan d'action défini suite au conventionnement avec le FIPHFP, le Département a mis en œuvre une politique sectorielle en faveur de ce public : ainsi, 5 recrutements (dont 1 apprenti) de travailleurs handicapés ont été conclus, 4 stagiaires en situation de handicap accueillis dans les services du Département.</p> <p>Complémentaire aux modalités classiques de recrutement, la deuxième édition du Mouvement Annuel de Permutation de Postes (MAPP) a permis la mobilité de 6 agents. En outre, près de 60 entretiens ont été réalisés dans le cadre de la mission de conseil en évolution professionnelle.</p>

Service Paie et retraites

Mission	<p>Le service Paie et Retraites est chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du traitement et de la liquidation de la paie, - de la préparation et de la saisie des dossiers de retraite, - des frais de déplacements <p>des agents de la collectivité.</p>
Effectifs 2010	7
Budget 2010	<p>Global : 75 988 543</p> <p>Répartition par thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rémunérations : 74 459 543 ▪ Frais de déplacements : 762 000 ▪ Autres (FIPH) : 370 000 ▪ GIPA : 47 000 ▪ Titres restaurant : 300 000 ▪ Aide au transport dom/travail : 50 000
Activités sur 2010	<p>L'année 2010 a vu l'entrée dans les effectifs départementaux de 25 agents supplémentaires transférés en application de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.</p> <p>Il s'agit pour partie des agents de l'ex DDE (21) ayant opté au titre de la 3^{ème} vague et de 4 agents du Parc départemental.</p> <p>Ce sont donc en moyenne 2 100 paies qui sont traitées mensuellement en plus des suivis de la liquidation des charges aux différents organismes et caisses de retraite.</p> <p>L'étude et l'instruction des dossiers de retraite sont la deuxième principale mission du service. Désormais, les dossiers de retraites sont dématérialisés, ils sont directement saisis sur la plateforme du site de la Caisse de retraite des agents relevant de la CNRACL.</p> <p>Le service procède également à la vérification et la liquidation des frais de déplacements professionnels et de formations ainsi qu'au contrôle des justificatifs demandés pour le remboursement des frais de missions.</p> <p>En outre le service est chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la gestion du budget - du paiement de l'aide au transport domicile / travail - de la gestion des indemnités des élus et de la liquidation de la retenue à la source. - des dossiers de validation de services (services de non-titulaires de la fonction publique, validés pour être pris en compte dans le calcul de la retraite CNRACL). - du traitement et de la distribution des titres restaurant pour les agents qui remplissent les conditions d'éligibilité.

Service Carrières

Missions	<p>Le service Carrières assure la gestion administrative des carrières de tous les agents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gestion des mesures de carrières des agents (notation, avancements de grade, nominations et positions particulières, temps partiels, mesures disciplinaires) ; - la gestion centrale du temps de travail (absences, horodateur...) ; - le suivi des relations avec les représentants du personnel, en prenant en charge l'organisation et le suivi des CAP ; - la participation à l'instruction des dossiers examinés par le CTP ; - l'aide et conseils sur les droits et devoirs des agents au regard des statuts ; - la gestion du bilan social ; - le recrutement et la gestion des emplois vacances ; - la participation aux entretiens de recrutement ; - le suivi et la gestion des prestations sociales en faveur des agents. 								
Effectifs 2010	9								
Budget 2010	<p>Budget relations sociales : 509 895 € (total des montants mandatés au 31/12/2010)</p> <p>Ce budget est destiné à payer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la subvention pour l'association du personnel des services départementaux (APSD) ; - la participation départementale aux 24 552 repas servis en 2010 et les frais liés au fonctionnement du restaurant inter-administratif Maine 2000 ; - la rédaction des comptes-rendus CTP, CHS à partir de supports d'enregistrement numérisés ; - le paiement des CESU à destination des agents de la collectivité reconnus comme travailleurs handicapés. 								
Activités sur 2010	<p>Au cours de l'année 2010 :</p> <p>561 contrats ou avenants ont été établis pour remplacer les agents des collègues</p> <p>238 candidatures pour les emplois vacances ont été traitées</p> <p>29 personnes ont été recrutées sous contrat emploi vacances</p> <p>Par ailleurs, en ce qui concerne la gestion des fonctions à temps partiel, l'activité met en évidence la mise en œuvre de :</p> <p>22 premières demandes</p> <p>256 renouvellements</p> <p>24 changements de taux</p> <p>44 réintégrations à temps plein</p> <p>117 temps partiel de droit</p> <p>En ce qui concerne les prestations d'actions sociales, celles-ci se répartissent comme ci-après :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Nombre de demandes de subventions vacances</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">517</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Nombre de demandes de participation aux frais de garde d'enfants</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">328</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Nombre de billets congés annuels SNCF</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">52</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Nombre de logements attribués</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">0</td> </tr> </table> <p>D'autre part, 2 réunions des Commissions Administratives Paritaires ont été organisées pour recueillir les avis sur la notation, l'avancement d'échelon, les avancements de grades, les promotions internes.</p>	Nombre de demandes de subventions vacances	517	Nombre de demandes de participation aux frais de garde d'enfants	328	Nombre de billets congés annuels SNCF	52	Nombre de logements attribués	0
Nombre de demandes de subventions vacances	517								
Nombre de demandes de participation aux frais de garde d'enfants	328								
Nombre de billets congés annuels SNCF	52								
Nombre de logements attribués	0								

Service de la communication interne

Missions	<p>La Communication interne permet de donner aux agents les informations disponibles dont ils ont besoin sur l'organisation de la collectivité, ses missions et ses objectifs, son environnement... Elle a également pour objectif de mobiliser autour des projets communs, de favoriser les échanges et cultiver la "culture d'entreprise".</p> <p>C'est aussi indirectement un levier de la communication externe car les agents sont eux-mêmes un vecteur d'image vers l'extérieur de la collectivité et leur perception de celle-ci, ainsi que l'image qu'ils en ont, deviennent primordiales.</p> <p>Son action se traduit principalement par la communication des informations et dispositions diverses à caractère statutaire et institutionnel, l'accueil et l'intégration des nouveaux agents, le soutien technique auprès des directions et des services, l'organisation de l'arbre de Noël et l'animation de la vie des services du Département.</p>
Effectifs 2010	4
Budget 2010	Le budget du service est de 125 700 € (dépenses) et 2 150 € (recettes).
Activités sur 2010	<p>L'année 2010 a été marquée par la mise en place d'une campagne de sensibilisation sur le thème du handicap. Informations régulières, animations, « goodies » ont ainsi été proposées aux agents.</p> <p>Un accompagnement au passage à la TNT a été mis en place notamment pour les agents des Services de la Solidarité.</p> <p>Cinq journées d'accueil ont été programmées permettant d'accueillir 68 agents.</p> <p>Les Archives, la MDPH ou encore l'écluse de Chaoué font partie des 7 sites visités en 2010 par 152 agents sur la pause méridienne.</p> <p>860 agents se sont retrouvés lors des cocktails célébrant les départs en retraite de 19 collègues.</p> <p>Plus de 1180 enfants âgés de moins de 13 ans (soit 700 agents concernés) se sont réunis à Antarès pour assister au spectacle de Noël 2010.</p> <p>16 concours ont été organisés sur intranet et ont permis de distribuer 366 places aux 3800 participants.</p>

Bureau prévention et conditions de travail

Mission	<p>Le bureau prévention et conditions de travail a un rôle de prévention des accidents de service et des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Il mène au quotidien des actions diverses dans les domaines liés à l'hygiène, la sécurité des agents au travail, et assure le suivi des différents dossiers évoqués lors des réunions du Comité d'Hygiène et de Sécurité.</p> <p>L'assistante sociale du personnel, rattachée au bureau, a pour mission d'aider les agents qui rencontrent des difficultés personnelles et/ou professionnelles.</p>
Effectifs 2010	6
Budget 2010	<p>Le budget global du Bureau s'élève à 189 742 € sur les principaux postes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget médecine du travail, pharmacie : 124 238 € <p>Ce budget est destiné à payer les visites médicales d'embauche et les visites effectuées par Santé au travail 72 (médecine du travail), les vaccinations, les analyses médicales et les examens complémentaires demandés par le médecin de prévention, les expertises demandées par le comité médical et la commission de réforme, ainsi que le réassort des armoires de premiers secours.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget extincteurs : 22 536 € <p>Ce budget est destiné à la mise en conformité du « parc extincteur » des sites du Conseil général (achats d'extincteurs et des signalétiques réglementaires, vérification annuelle).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget social / handicap : 24 250 € <p>Cette enveloppe est destinée aux dépenses en faveur du maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (bilans de compétences, aménagements de postes), ainsi qu'à l'aide aux agents du Conseil général qui rencontrent des difficultés financières, par le biais du Fonds social.</p>
Activités sur 2010	<p>Le suivi médico-social des agents du Conseil général consiste en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation des visites médicales (568 visites médicales, dont 123 agents des routes, et 136 agents des collèges) ; - le suivi des dossiers d'accidents de service et maladies professionnelles (132 accidents de service et 8 déclarations de maladie professionnelle), et gestion des relations avec l'assureur statutaire ainsi qu'avec la Commission de Réforme ; - le suivi des dossiers de longue maladie et de maladie longue durée (36), ainsi que des dossiers de reclassement (9) ; - l'organisation de la campagne de vaccination contre la grippe et des vaccinations spécifiques (rage, tétanos, leptospirose) ; - l'aide et le soutien aux agents en difficulté par l'assistante sociale du personnel : 176 agents accompagnés ; - le conventionnement avec le FIPHFP d'un plan d'action triennal, en faveur du recrutement et du maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. <p>La prévention des risques professionnels se traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place du programme annuel de prévention défini par le Comité d'hygiène et de sécurité ; - l'organisation des deux réunions du Comité d'hygiène et de sécurité ; - la poursuite de la réflexion sur la mise en oeuvre de l'évaluation des risques professionnels ; - la formation initiale de 37 agents au « sauvetage secourisme du travail » et recyclage des connaissances pour 327 agents ; - l'organisation de visites sécurité sur différents sites du Conseil général ; - la gestion du marché des extincteurs (plus de 1000 extincteurs).

Direction des Technologies de l'Information

Mission	<p>La Direction des Technologies de l'Information (DTI) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • gère les ressources informatiques et télécoms de la collectivité, y compris le standard téléphonique; • assure la cohérence, le développement et l'intégration des diverses solutions informatiques, et participe en lien avec les services demandeurs, à l'élaboration des cahiers des charges, ainsi qu'au choix et à l'installation de logiciels et d'équipements ; • gère l'achat, (223 micros, 92 micros portables et 87 imprimantes et télécopieurs ajoutés ou remplacés), la maintenance, la sécurité et l'évolution du parc (équipements téléphoniques [1600 postes], 90 serveurs, équipements réseaux, et 1615 ordinateurs) ; • assure l'assistance et le support (3826 demandes et incidents traités), l'administration des réseaux et systèmes, ainsi que la maîtrise d'ouvrage des projets techniques ; • assure la veille et l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur l'aménagement numérique sarthois (haut débit) ainsi que le développement des usages (administration électronique, dématérialisation...). 						
Effectifs 2010	<p>38 agents dont : 17 cadres A, 9 cadres B, et 10 cadres C et 2 apprentis, soit :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 80%;">«direction, secrétariat et chargée de mission»</td> <td style="text-align: right;">5 agents</td> </tr> <tr> <td>«études et développements»</td> <td style="text-align: right;">17 agents</td> </tr> <tr> <td>«support, télécoms et systèmes»</td> <td style="text-align: right;">16 agents</td> </tr> </table>	«direction, secrétariat et chargée de mission»	5 agents	«études et développements»	17 agents	«support, télécoms et systèmes»	16 agents
«direction, secrétariat et chargée de mission»	5 agents						
«études et développements»	17 agents						
«support, télécoms et systèmes»	16 agents						
Budget 2010	<p>Global : 5 532 859</p> <p>En interne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ investissement 1 067 990 € (dont études, matériels, logiciels, ...) ▪ fonctionnement 1 663 132 € (dont services récurrents, prestations de télécommunication, maintenance et prestations, ...) <p>En externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ investissement 1 360 752 € (collèges, haut débit, ...) ▪ fonctionnement 43 187 € (dont haut débit dans les collèges, ...) 						
Activités sur 2010	<p><u>Pour les services départementaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement et intégration d'un module permettant la prise en charge du paiement par CESU pour le versement de l'APA. ▪ Déploiement des équipements et de la plateforme de supervision « efficacité énergétique / consommation de fluides » dans les premiers collèges. ▪ Acquisition et mise en œuvre d'une photothèque. ▪ Acquisition et mise en œuvre d'une application de gestion de la formation (inscription et supervision du plan de formation, etc. pour l'ensemble des agents de la collectivité). ▪ Lancement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la GRH. <p><u>Pour les projets externes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Équipement des collèges : dotation « salle TICE » renouvelée dans 34 collèges (2^{ème} et 3^{ème} tranche), et installation de l'Espace Numérique de Travail (ENT) e-Lyco dans 22 établissements. ▪ Acquisition et diffusion des fonds IGN « BDAdresse » auprès de l'ensemble des collectivités sarthoises. ▪ Migration de l'ancien site de publicité « achats publics » vers le nouveau site intégrant la dématérialisation des procédures de marchés publics, bénéficiant gratuitement à près de 400 collectivités et établissements publics sarthois. 						

Service Commande et Achats Publics

Mission	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les contrats publics (marchés publics, accords-cadres, délégations de service public, contrats de partenariat public privé, ...) : choix des procédures, établissement des pièces administratives, passation des contrats (du lancement de l'avis d'appel public à la concurrence à la notification), suivi administratif et financier selon les contrats. ▪ L'achat des fournitures et services récurrents et transversaux (optimisation et mutualisation) : de la détermination préalable des besoins jusqu'à la réception des fournitures ou services.
Effectifs 2010	<p>12 personnes dont le responsable composent ce service :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 catégorie A ; ▪ 2 catégorie B ; ▪ 9 catégorie C.
Budget 2010	<p>Global : 1.438.697,69 €</p> <p>Répartition par thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 426.122,19 € pour l'investissement ; ▪ 1.012.575,50 € pour le fonctionnement.
Activités sur 2010	<p>Principales actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ passation de 1 443 marchés publics et de 11 accords-cadres ; ▪ ouverture du site www.sarthe-marchespublics.fr salle des marchés électroniques pour tous les pouvoirs adjudicateurs de la Sarthe. Plateforme mutualisée et gratuite permettant une procédure totalement dématérialisée de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la notification du marché ; ▪ acquisition de 13 véhicules, 20 photocopieurs ; de nombreuses machines agricoles (tronçonneuses, tondeuses, débroussailleuses, etc...) pour les bureaux de la Gestion des rivières et de la Maintenance, de mobilier et articles d'archivage en particulier pour l'aménagement des nouveaux Centre d'Exploitation de Loué et Centre Social de Coulaines, ainsi que pour le service Courrier du Conseil général dans le cadre de son installation dans le bâtiment construit depuis peu au 2, rue des Maillets.

Services transversaux

Secrétariat des Assemblées, des affaires juridiques et de la documentation

Missions	<p>Préparation, coordination et suivi des travaux et des instances auxquels participent les élus du Département.</p> <p>Gestion du courrier (diffusion et affranchissement du courrier), élaboration du recueil des arrêtés et des actes administratifs.</p> <p>Reprographie et impression des documents à destination des services et des élus.</p> <p>Certification du caractère exécutoire des actes.</p>
Effectifs 2010	12
Budget 2010	<p>Global : 620 160 € inscrits au budget primitif</p> <p>Répartition par thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Charges à caractère général : 580 700 € ▪ RSA : 15 460 € ▪ Frais de fonctionnement groupes d'élus : 24 000 €
Activités sur 2010	<p>Principales actions.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation des sessions : <ul style="list-style-type: none"> - 11 CP soit 597 rapports et 597 délibérations - 6 séances plénières soit 99 rapports et 99 délibérations ▪ Dématérialisation des actes : conventions signées : 180 <ul style="list-style-type: none"> - Sarthe Légalité et Sarthe Marchés publics : 69 - Sarthe Marchés publics : 67 - Sarthe Légalité : 44 ▪ Impression et reprographie : <ul style="list-style-type: none"> - 2 351 038 photocopies en noir et blanc - 364 591 photocopies en couleur - 572 100 tirages offset - préparation du marché papier 2011 ▪ Courrier <ul style="list-style-type: none"> - réception et répartition de 2 000 courriers par jour.

Service des affaires juridiques et du contentieux

Mission	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils juridiques aux services du Conseil général de la Sarthe et, de manière plus ponctuelle, à quelques « extérieurs » ; - gestion du contentieux ; - gestion des assurances ; - gestion des évolutions statutaires des organismes satellites.
Effectifs 2010	<ul style="list-style-type: none"> - 2 agents catégorie A (2 attachés dont 1 stagiaire) - 2 agents catégorie B (1 titulaire et 1 contractuel)
Budget 2010	<p>Global : 600.500 € inscrits au BP ; 550.926 € mandatés</p> <p>Répartition par thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ assurances : 547.058 € pour les assurances ▪ prestations juridiques : 3878 €
Activités sur 2010	<p>Principales actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation des sollicitations (504 questions archivées pour 2010, contre 392 en 2009, soit une augmentation de 28,5 %). ▪ Suivi et/ou gestion de 35 nouveaux contentieux (dont FSL et RSA) + les contentieux engagés avant 2010 non encore jugés. ▪ 108 déclarations de sinistres : <ul style="list-style-type: none"> - 31 assurances RC, - 51 dommages aux biens – collèges compris, - 112 sinistres auto (54 MMA, 24 GAN, 34 Auto RC GAN) - 4 protection juridique - + dossiers « tous risques expositions » ▪ Suivi de la délégation donnée au Président pour agir en justice au nom de la collectivité, suite à la délibération du Conseil général du 29 juin 2009. ▪ Intégration du Parc avec conséquences sur la gestion des assurances. ▪ Préparation pour la relance du marché « flotte automobile » à compter du 1^{er} janvier 2011 pour tenir compte de l'intégration du Parc.

Service de la Documentation

Mission	<p>Le service de documentation a pour mission de répondre, de façon fiable et actualisée, aux besoins documentaires des élus et des agents des services du Conseil général. Son action se traduit par un recensement annuel des besoins, la réalisation et la diffusion de produits et veilles documentaires, la réponse aux demandes de recherches documentaires de tout type, le test de nouveaux produits, l'achat et la diffusion des périodiques et ouvrages.</p>
Effectifs 2010	4 agents (1 A, 2 B, 1 C)
Budget 2010	<p>Global : 218 000 € inscrits au BP</p> <p>Répartition par thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ abonnements périodiques, banques de données 153 800 € ▪ achats par maisons de presse 27 500 € ▪ ouvrages 5 700 €
Activités sur 2010	<p>Le service documentation a réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des veilles documentaires portant sur 108 thèmes, définies au fil des besoins des services et alimentées quotidiennement par une trentaine de sources généralistes ou techniques ; - plus de 120 recherches, dossiers documentaires ou aide à l'utilisation des documents électroniques. <p>800 abonnements sont gérés par le service, correspondant à 335 titres différents, pour les besoins de 763 lecteurs répartis sur plus d'une centaine d'adresses.</p> <p>Le développement des ressources documentaires électroniques reste une priorité.</p>

Mission Information et Communication

Mission	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer les Sarthois sur les missions du Conseil général et valoriser ses actions. ▪ Optimiser et harmoniser la communication des différents services. ▪ Assurer le lien avec la presse.
Effectifs 2010	11 personnes
Budget 2010	Budget global : 2 150 000 € Promotion extérieure 350 000 € Communication par le sport 740 000 € Soutien à la culture et aux associations 400 100 € Communication intérieure 630 000 € Signalétique 30 000 €
Activités sur 2010	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite de l'opération distribution de dictionnaires de poche pour tous les élèves de 6^{ème}. ▪ Présence du Conseil général sur les comices sarthois avec un stand sur le Musée des 24 Heures-Circuit de la Sarthe. ▪ Mise en place/renforcement d'une signalétique pour apporter de la visibilité aux projets financés par le Conseil général. ▪ Participation à la Route du Rhum, avec le skipper François Angoulvant et son bateau Fermiers de Loué-Sarthe. ▪ 2^{ème} édition du concours Sarthe endurance photos, ouvert aux professionnels et aux particuliers.

Compte administratif

STRUCTURE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

(Mouvements réels, hors trésorerie et soldes d'exécution)

Les dépenses réelles de l'exercice 2010 se sont élevées à **573,3 M€** :

- ↻ 124,7 M€ pour les dépenses d'investissement, soit 22 %
- ↻ 448,6 M€ pour les dépenses de fonctionnement, soit 78 %

Les recettes réelles propres à l'exercice 2010 s'établissent à **582,7 M€**

- ↻ 69,5 M€ pour les recettes d'investissement, soit 12 %
- ↻ 513,2 M€ pour les recettes de fonctionnement, soit 88 %

Le résultat propre à l'exercice est ainsi de **9,4 M€**.

Avec les excédents antérieurs de **26,2 M€**, le total des recettes 2010 s'élève à **608,9 M€**.

L'**excédent brut cumulé** au 31 décembre 2010 est ainsi de **35,6 M€**, et, après financement des restes à réaliser (**17,4 M€**), l'**excédent net disponible** s'élève à **18,2 M€**.

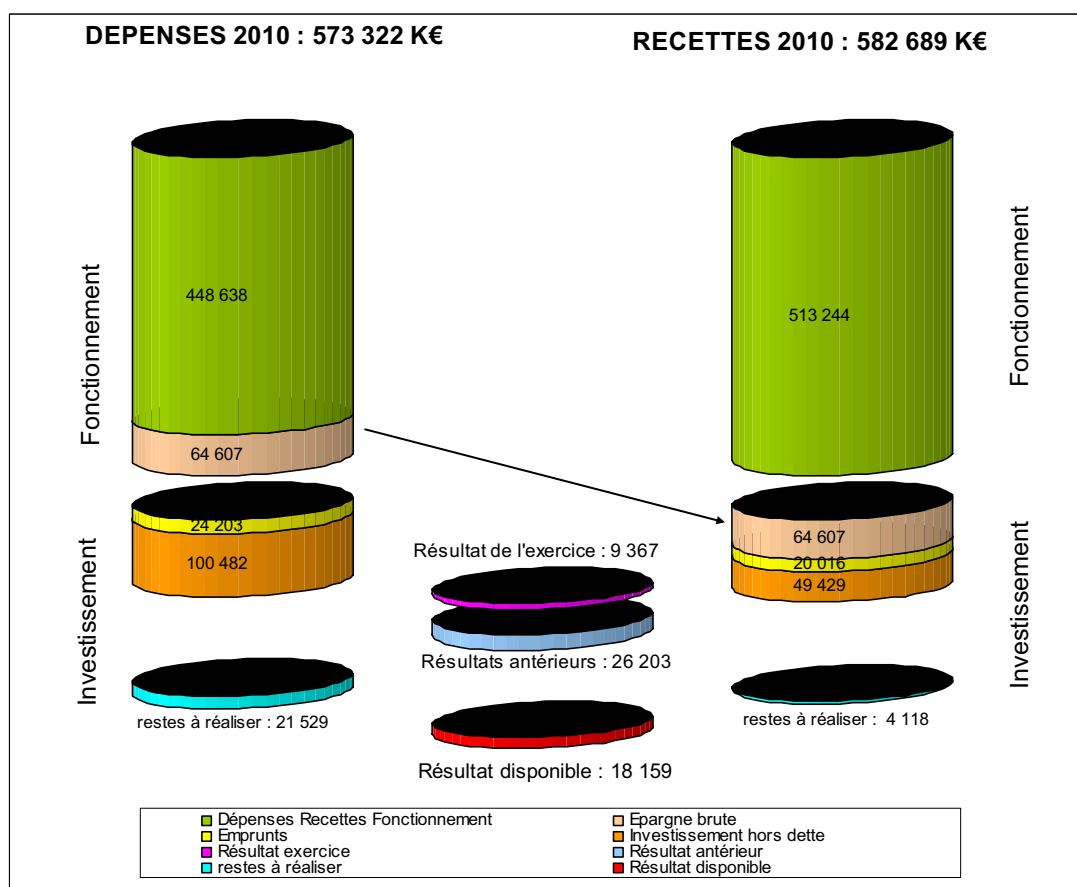
Le taux de réalisation des dépenses s'élève à **93,4 %** :

- ⇒ **79,7%** pour la section d'investissement (87,5% en 2009)
- ⇒ **98,1 %** pour la section de fonctionnement (97,9% en 2009)

Le taux de réalisation des recettes (hors excédents) s'élève à **99,2 %** :

- ⇒ **76,4 %** pour la section d'investissement (83,7 % en 2009)
- ⇒ **103,3 %** pour la section de fonctionnement (102,8 % en 2009)

STRUCTURE BUDGETAIRE DU C.A. 2010 (en milliers d'euros)



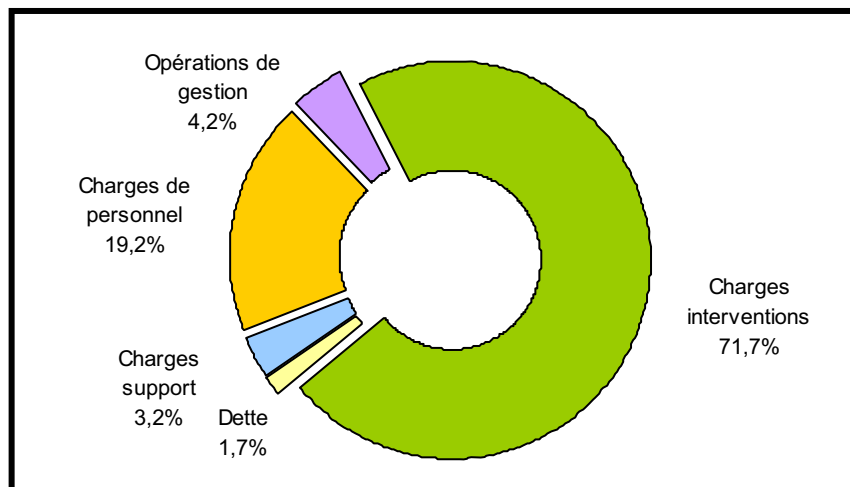
I - LES DEPENSES

A - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à **448,6 M€**, en progression de 6,5% par rapport à 2009.

Hors opérations de gestion liées aux recours sur succession, la progression est de 4,3 %.

REPARTITION PAR NATURE DE DEPENSE



1) Les charges d'intervention regroupent les différentes interventions « de fonctionnement » du Département en faveur des Sarthois et s'élèvent à **321,7 M€**, en hausse de 6,3%.

Ces dépenses représentent près de 72% du budget de fonctionnement et concernent principalement les domaines suivants :

↳ **176,3 M€ dans le domaine social (+6,0%)**

dont :

- ⇒ **69,7 M€ (-0,4%)** en faveur des personnes âgées, dont **44,7 M€** versés au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (45,2 M€ en 2009),
- ⇒ **65,0 M€** en faveur des personnes handicapées (57,1 M€ en 2009, soit +13,7%)
- ⇒ **38,3 M€** en faveur de l'enfance (hors salaires des assistantes maternelles) (35,8 M€ en 2009, soit + 7,0%)

↳ **57,6 M€ au titre de l'insertion (+15,5%)**, dont **48,5 M€** d'allocations RMI/RSA contre 41 M€ en 2009, intégrant 9 M€ au titre de l'allocation RSA des ex bénéficiaires de l'API. (4,2 M€ de juillet à décembre 2009)

↳ **29,1 M€ pour les transports** (scolaires et départementaux) (28,6 M€ en 2009, soit + 1,7%)

↳ **15,2 M€ pour la participation aux dépenses de fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours** (+ 4%), y compris les reversements au titre de le DGE et du financement de la PFR.

↳ **14,0 M€ pour la voirie** (+6,8%),

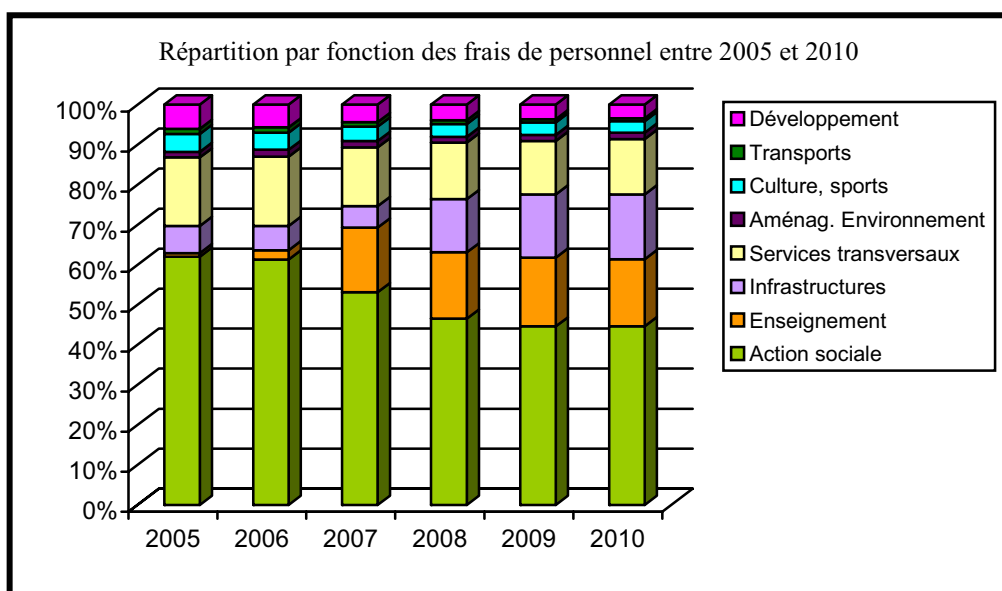
↳ **11,3 M€ à destination de l'enseignement**, (+ 0,45%) dont 7,6 M€ dans le cadre des dotations de fonctionnement aux collèges du Département (+ 2,5%) et 1,5 M€ pour le forfait d'externat des collèges privés.

↳ **8,7 M€ en faveur des politiques culturelles et sportives** (+1,1%)

2) Les frais de personnel progressent de 3,6 % et représentent 19,2 % des dépenses de fonctionnement, contre 19,7% en 2009, soit **86,1 M€** (+ 3,0 M€).

Au 31/12/2010, 2266 emplois, dont 335 assistants familiaux, étaient pourvus contre 2250 emplois, dont 335 assistants familiaux, au 31/12/2009.

L'intégration des effectifs liée au processus de décentralisation, quasi achevée sauf pour le parc départemental, a modifié fortement la répartition par domaine des dépenses de personnel depuis 2005 :



3) Les intérêts d'emprunts (7,8 M€) diminuent de 5,4% (-0,4 M€) par rapport à 2009. En 2010, ils représentent 1,7 % des dépenses de fonctionnement, contre 2% en 2009.

4) Les charges support s'élèvent à **14,2 M€** (-2 %) dont :

↳ **5,1 M€ pour les bâtiments départementaux** : loyers, assurances, fluides, entretien... (-5,3%)

↳ **4,2 M€ pour les frais de télécommunication, l'affranchissement, les fournitures et maintenances informatiques, la documentation...** (+5,2%)

↳ **2,7 M€** pour les indemnités des élus, les frais de déplacements et la formation du personnel, la communication interne (-0,8%)

↳ **2,1 M€** pour les dépenses de communication, y compris promotion par le sport. (-8,1%)

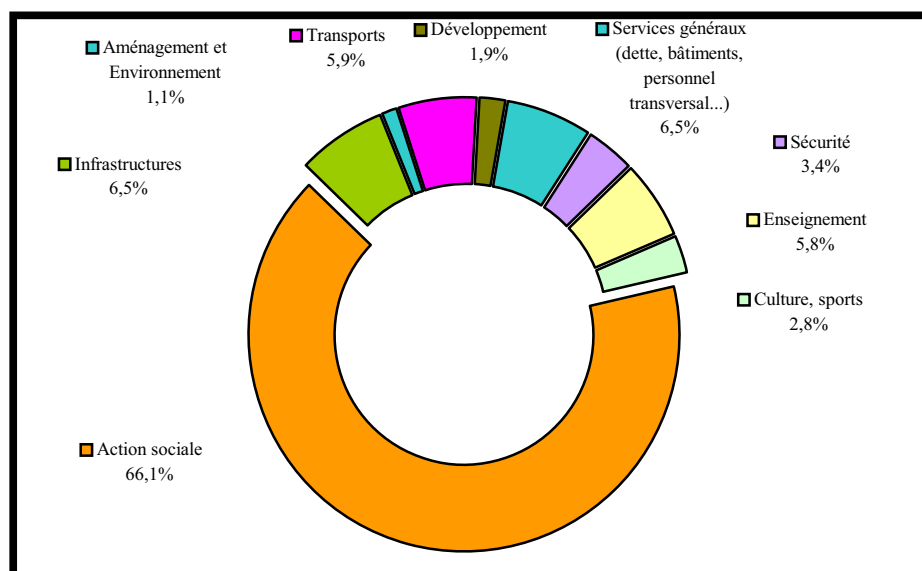
5) **Les opérations de gestion** s'élèvent à **18,8 M€** (12,5 M€ en 2009) et correspondent aux écritures comptables de régularisation de mouvements antérieurs, (admissions en non valeur, provisions....) dont :

↳ 17,6 M€ pour les provisions et admissions en non valeur des recettes liées aux recours sur successions en matière d'aide sociale, compensés par une recette de fonctionnement équivalente.

↳ 1,2 M€ pour les admissions en non valeur, titres annulés et remises gracieuses (APA, FSL, RMI...)

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

La part des interventions dans le domaine social (RMI inclus) demeure prépondérante et représente 66,1% des dépenses de fonctionnement (y compris frais de personnel et de gestion courante), contre 63,5% en 2009



B - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

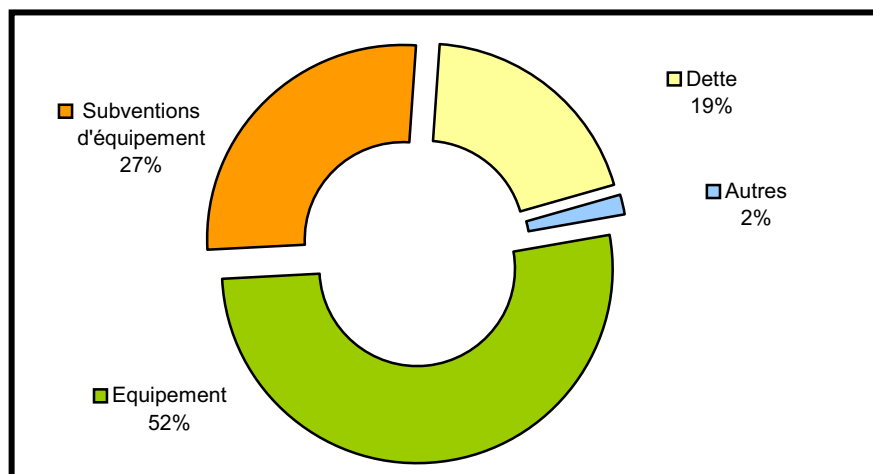
La section d'investissement regroupe principalement des projets structurants comme les routes, les collèges, l'aménagement rural.

En 2010 les dépenses d'investissement se sont établies à **124,68 M€** (-16,7%).

L'achèvement des investissements liés au « plan de relance » gouvernemental, d'un certain nombre d'opérations structurantes d'une part, et l'importance des restes à réaliser d'autre part, entraînent une diminution sensible du volume d'investissement.

Les dépenses hors dette s'élèvent à **100,5 M€** (-20,3%), auxquels il convient d'ajouter 21,5 M€ de restes à réaliser (contre 18,1 M€ en 2009).

REPARTITION PAR NATURE DE DEPENSE



1) Les dépenses d'équipement, ou dépenses directes d'investissement, (acquisitions de biens meubles et immeubles, travaux neufs ou de grosses réparations y/c frais d'études), s'élèvent à **64,7 M€** (- 17,8%). Le taux d'équipement brut représente ainsi 51,9 % des dépenses totales d'investissement (52,6% en 2009).

Les principaux postes sont les suivants :

- ↳ Les travaux **d'électrification et d'enfouissement de réseaux** : **23 M€** (26 M€ en 2009),
- ↳ La **voirie** : **18,2 M€** contre 23,7 M€ en 2009,
- ↳ Les travaux et équipements **pour les collèges, CIO, CDDP**: **13,3 M€** (16,6 M€ en 2009),
- ↳ Les travaux et acquisitions **de bâtiments** : **6,3 M€** (3,9 M€ en 2009),
- ↳ Les acquisitions **de mobilier et matériel** : **1,4 M€** (1,2 M€ en 2009)

Les restes à réaliser s'élèvent à 16,1 M€.

2) Les subventions d'équipement versées se sont élevées à **33,6 M€** (-24,6%).

En 2010, 85% des subventions d'équipement versées par le Département l'ont été à destination des communes et établissements publics, 15% étant attribués aux autres acteurs concourant au développement du territoire sarthois. Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- ↳ Assainissement et adduction d'eau : 6,2 M€ (9,4 M€ en 2009)
- ↳ Équipements sportifs : 5,2 M€ (7,1 M€ en 2009)
- ↳ Logement et urbanisme : 4,9 M€ (5,7 M€ en 2009)
- ↳ Voirie : 3,1 M€ (4,5 M€ en 2009)
- ↳ Développement économique : 4,0 M€ (4,5 M€ en 2009)
- ↳ Enseignement et formation : 2,3 M€ (3,3 M€ en 2009)
- ↳ Équipements sociaux : 3,2 M€ (3,2 M€ en 2009)
- ↳ Équipements culturels : 1,7 M€ (2,3 M€ en 2009)

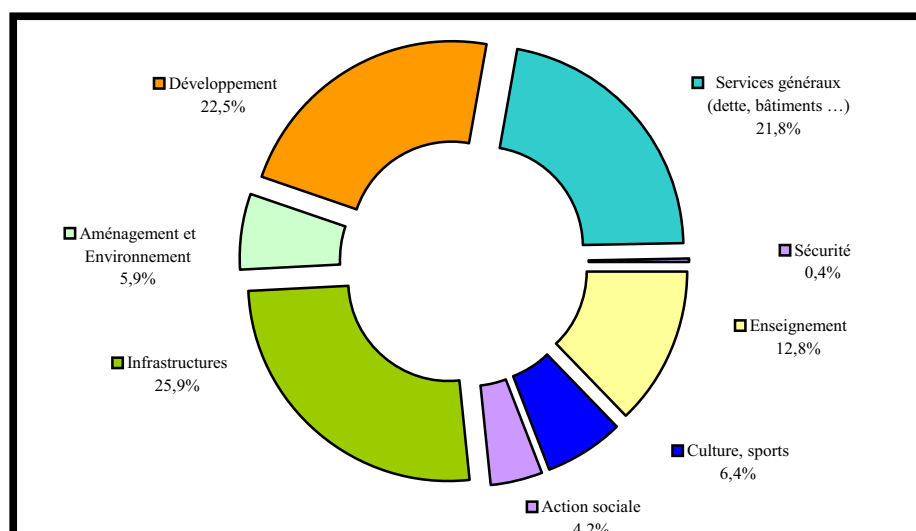
Les restes à réaliser s'élèvent à 5,4 M€.

3) Le remboursement de la dette en capital s'établit à **24,2 M€** (+ 2,6%). (hors mouvements de trésorerie).

4) Les autres dépenses d'investissement (**2,2 M€**) comprennent essentiellement les avances (1,2 M€) dans le cadre du FSL et des grands projets économiques, les travaux pour compte de tiers (0,9 M€) (remembrement, IUFM).
Les restes à réaliser s'élèvent à 0,09 M€

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Par domaine d'intervention, la répartition des dépenses d'investissement est la suivante :



5) Les autorisations de programme

↳ 71,6 M€ d'autorisations de programme nouvelles ou complémentaires ont été votés en 2010,

- ⇒ 8,2 M€ ont été clôturés par achèvement des programmes
- ⇒ 4,7 M€ ont été supprimés du fait de leur non affectation au cours de l'exercice (programmes annuels de subventions).

Au 31/12/2010, le montant des autorisations de programme en cours s'élève à 892,8 M€, dont 199,4 M€ de crédits restent à voter, principalement dans les domaines suivants :

- ⇒ Voirie : 37,8 M€
- ⇒ Enseignement et Formation : 49,6 M€
- ⇒ Haut Débit et Informatique : 18,0 M€
- ⇒ Infrastructures : 19,9 M€
- ⇒ Social : 10,0 M€
- ⇒ Electrification et Réseaux : 12,9 M€
- ⇒ Développement économique : 10,2 M€
- ⇒ Aménagement Rural : 8,8 M€
- ⇒ Environnement : 5,7 M€
- ⇒ Urbanisme et Logement : 6,8 M€
- ⇒ Culture : 7,5 M€
- ⇒ Sports : 4,4 M€

II - LES RECETTES

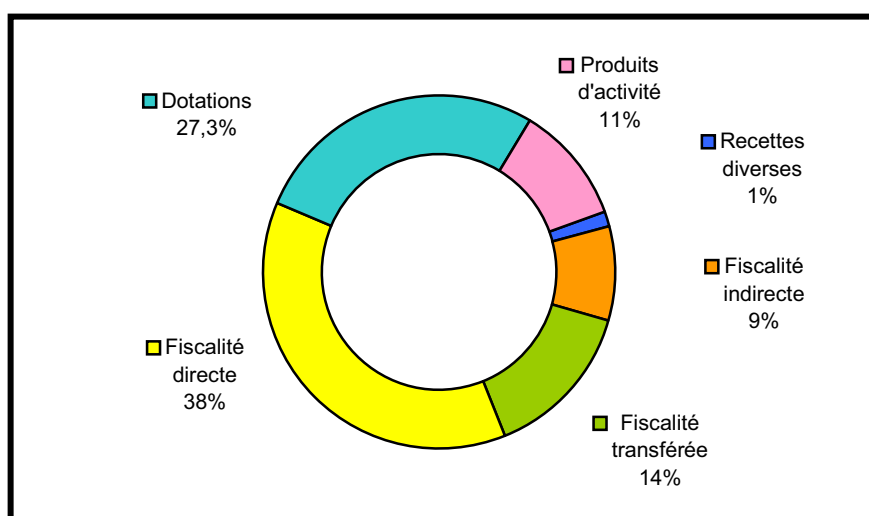
Les recettes du département comprennent essentiellement les produits de la fiscalité, les subventions et les emprunts.

A – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En 2010, les recettes de fonctionnement (hors excédents antérieurs) progressent de 5,4 % par rapport à 2009 pour atteindre **513,2 M€**, représentant ainsi 88 % des recettes totales.

Hors produits de cession la progression est de 6,95%.

Hors produits de cession et recouvrements d'aide sociale concernant les recours sur succession compensés par une dépense équivalente, la progression est de 5,0%.



1) **La fiscalité directe** est la ressource principale du Conseil général et son produit progresse de 2,7 % en 2010 pour s'établir à **192,4 M€**. (Taxe d'habitation, Taxes foncières et compensation relais de la suppression de la taxe professionnelle)

2) La fiscalité indirecte s'élève à **44,9 M€**, en progression de 18,6 % :

- ✧ Le produit des droits de mutation s'établit à **36,9 M€ (+ 21,4 % soit + 6,5 M€)**.
- ✧ La recette provenant de la taxe sur l'électricité s'établit à **5,6 M€ (+0,90%)**
- ✧ Le produit perçu au titre de la TDENS et de la taxe pour les CAUE s'établit à **2,3 M€ (+25,8%)**.

3) La fiscalité indirecte transférée (TIPP et TSCA) : 73,9 M€ (+7,5%)

(rétrocession d'une fraction de taxe par l'État)

Le dispositif RSA :

- ✧ La recette provenant de la T.I.P.P. en compensation du RMI/RSA s'établit à **28,9 M€**, comme en 2009
- ✧ La recette provenant de la T.I.P.P. en compensation du RSA ex API s'établit à **5,9 M€** (2,6 M€ en 2009).

Les transferts de compétence de la loi du 13 Août 2004 :

Ces recettes s'établissent à 30,34 M€ en progression de 5%.

- ✧ 23,78 M€ de TSCA
- ✧ 6,56 M€ de TIPP

La réforme de la DGF :

- ✧ 8,7 M€ de TSCA (taxe sur les conventions d'assurance) en contrepartie d'une minoration de la DGF de 8,3 M€ intervenue en 2005 (8,3 M€ en 2009).

4) Les dotations : 139,9 M€

- les dotations de l'État, s'élèvent à **136,5 M€**, (-0,2%) dont

- ⇒ **103,2 M€** au titre de la DGF et de la D.G.D (+0,3%)
- ⇒ **8,5 M€** (+0,5%) au titre des compensations des exonérations fiscales, soit une progression globale de **0,3%** pour ces trois dotations.
- ⇒ **20,6 M€** (- 6,8%) au titre de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (16 M€ pour l'APA et 4,6 M€ pour la PCH)
- ⇒ **3,5 M€** (+17%) au titre du FMDI, en compensation partielle des charges liées à l'allocation RMI en 2007 (3 M€ perçus en 2009).

- les autres dotations (collectivités, fonds européens...) représentent **2 M€** (1,7 M€ en 2009)
- le Fonds d'Aide à la Rémunération des Personnels d'Internat (FARPI), s'élève à **1,4 M€**, comme en 2009.

4) Les produits d'activité et domaniaux s'élèvent à **55,2 M€** (43,3 M€ en 2009)

⇒ **43,3 M€** au titre des recouvrements d'aide sociale et récupérations d'indus, en forte augmentation (+10,6 M€) du fait principalement de la montée en charge du nouveau dispositif de traitement comptable des recours sur successions (32,8 M€ en 2009).

Il convient de préciser que l'ensemble des titres émis et non recouverts au 31/12/2010 en matière de recours sur succession est provisionné à hauteur de 85% (cf. opérations de gestion en dépenses)

⇒ **7,2 M€** au titre des produits des services et budgets annexes, (6,4 M€ en 2009)

⇒ **4,65 M€** au titre des redevances et loyers perçus (4,1M€ en 2009)

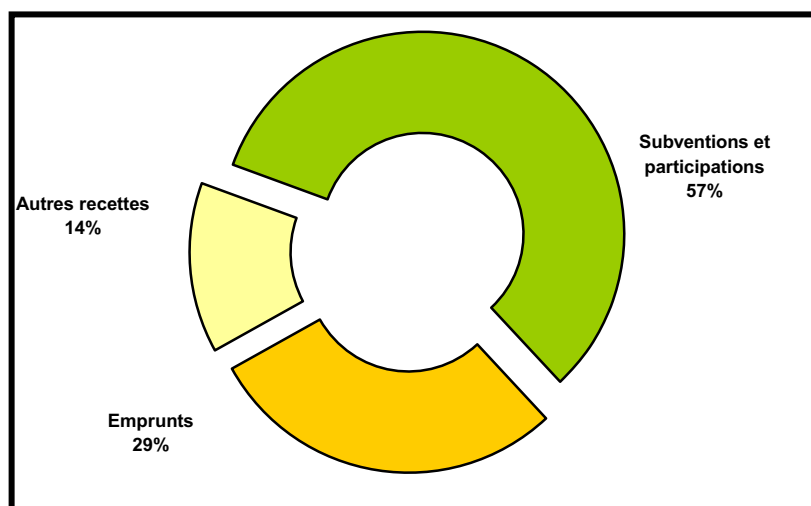
5) Les autres recettes de fonctionnement s'élèvent à **7,0 M€** (9,8 M€ en 2009). Elles sont composées du produit des cessions d'immobilisation (**1,4 M€**), et de recettes exceptionnelles à hauteur de 5,5 M€ : **4,5 M€** de remboursement de TVA pour les transports scolaires, **0,4 M€** de reversement du SDIS, le solde étant constitué principalement par des remboursements suite à sinistres, des produits financiers, mandats annulés...

B - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'élèvent à 69,4 M€ (hors excédents antérieurs), en diminution de 21% par rapport à 2009 :

Les recettes hors emprunt s'établissent à 49,4 M€ (-22,8%).

Les restes à réaliser s'élèvent à 4,1 M€, contre 3,3 M€ en 2009.



1) les subventions et participations reçues : 40,0 M€ (-20,8 %)

⇒ **Participations de l'État : 20,4 M€**

8,6 M€ pour le fonds de compensation de la T.V.A. (14,96 M€ en 2009 du fait de l'engagement du Département dans le « plan de relance » et de la perception anticipée en 2009 du FCTVA afférent aux dépenses 2008 (8,20 M€) en plus du remboursement de l'exercice 2007 (6,76 M€)

2,5 M€ pour la dotation globale d'équipement, en diminution de 5,2%

2,8 M€ pour la dotation départementale d'équipement des collèges (2,8 M€ en 2009)

⇒ **Subventions d'équipement** provenant des autres collectivités, de l'État ou de l'Europe : ce sont des recettes ponctuelles liées à l'effort d'investissement du Conseil

général. Elles se sont élevées en 2010 à **26,1 M€ (-13,3%)**, dont 15,6 M€ pour les travaux d'électrification et d'enfouissement, 7,8 M€ pour les routes et 1,4 M€ pour l'hydraulique.

Les restes à réaliser s'élèvent à 1,3 M€

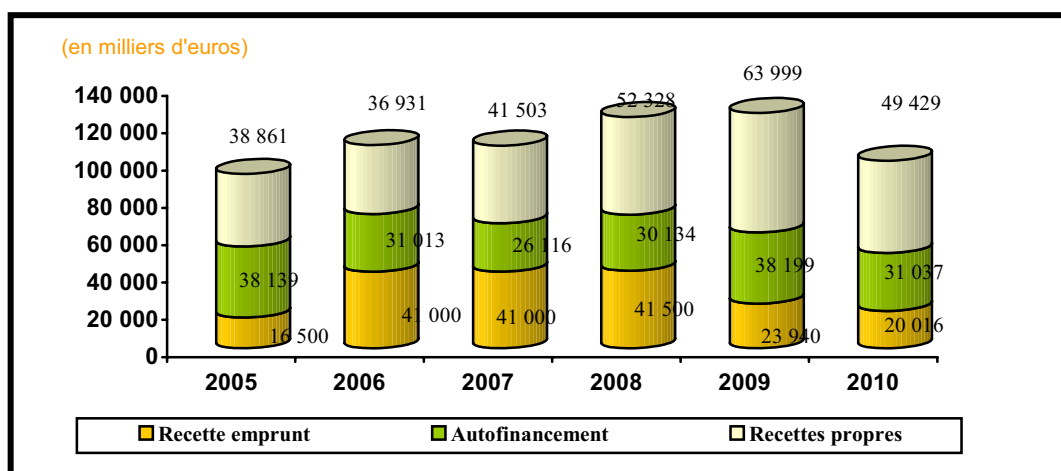
2) les emprunts mobilisés

20 M€ d'emprunts ont été réalisés en 2010 (23,9 M€ en 2009), permettant de diminuer l'endettement du Département de 4,2 M€. (Cf. III *Évolution de l'endettement*)

3) Les autres recettes d'investissement se chiffrent à **9,4 M€** et correspondent principalement aux remboursements de prêts et avances (**1,5 M€**), au remboursement de T.V.A. sur les travaux d'électrification et d'enfouissement (**3,35 M€**), à des remboursements sur travaux et marchés pour **2,4 M€**, ainsi qu'à **2,1 M€** perçus au titre des opérations pour compte de tiers (LGV principalement)

Les restes à réaliser s'élèvent à 0,1 M€

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

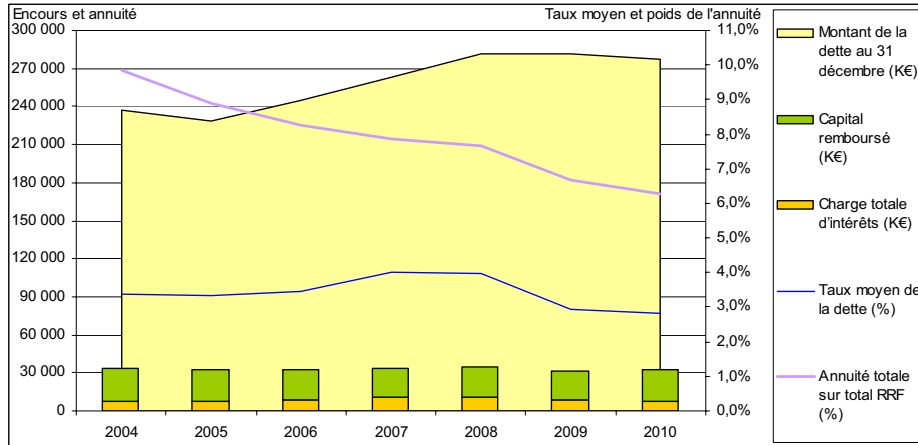


(Investissements hors dette)

III EVOLUTION DE LA DETTE DEPARTEMENTALE

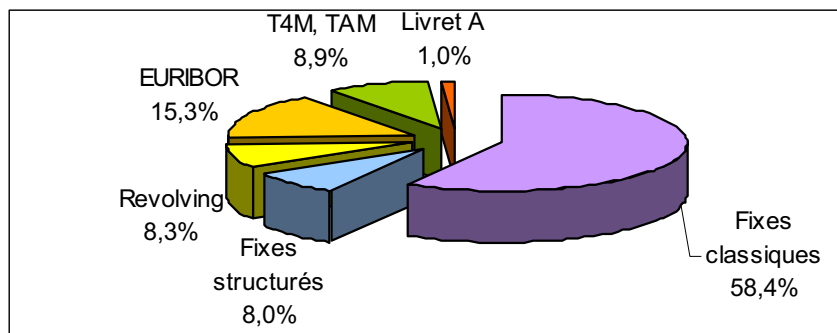
L'encours de la dette départementale diminue de 1,5% par rapport à 2009 (-4,2 M€) pour s'établir à 277,4 M€, et le taux moyen est de 2,82%, en diminution de 4%, du fait du niveau peu élevé des taux variables en 2010.

L'annuité totale de la dette représente 6,3% des recettes de fonctionnement (hors cessions), contre 8,9% en 2005.

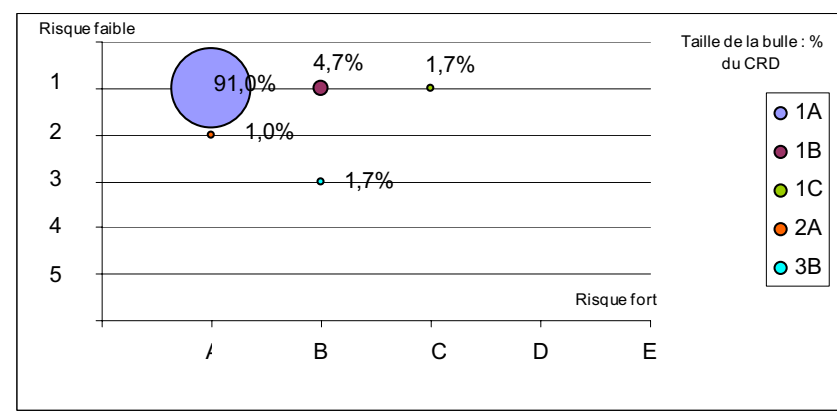


K€	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Charge totale d'intérêts (ICNE a/c 2006)	7 629	8 493	10 536	11 137	8 258	7 810
Capital remboursé	25 156	24 074	22 928	23 290	23 599	24 203
Annuité totale (capital + intérêts)	32 785	32 567	33 464	34 427	31 857	32 013
% annuité sur recettes de fonctionnement (hors cessions)	8,9%	8,3%	7,9%	7,6%	6,7%	6,3%
Emprunts mobilisés	16 500	41 000	41 000	41 500	23 940	20 016
Montant de la dette au 31 décembre	228 028	244 954	263 060	281 269	281 610	277 423
Évolution annuelle (/31/12 N-1)	-3,66%	+ 7,42%	+ 7,39%	+6,92%	+ 0,12%	- 1,5%
Taux moyen de la dette	3,35%	3,47%	4,01%	3,96%	2,93%	2,82%
Capacité de désendettement (années) (épargne brute hors cessions)	4,4	4,8	4,7	5,1	4,9	4,4

Indexation de la dette au 31/12/2010



Exposition au risque (charte Gissler)



IV - EVOLUTION DE L'ÉPARGNE BRUTE ET NETTE POUR LA PERIODE 2005-2009

L'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement, c'est-à-dire le surplus des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement, atteint **64,6 M€** en 2010 contre 65,6 M€ en 2009 (-1,6%)

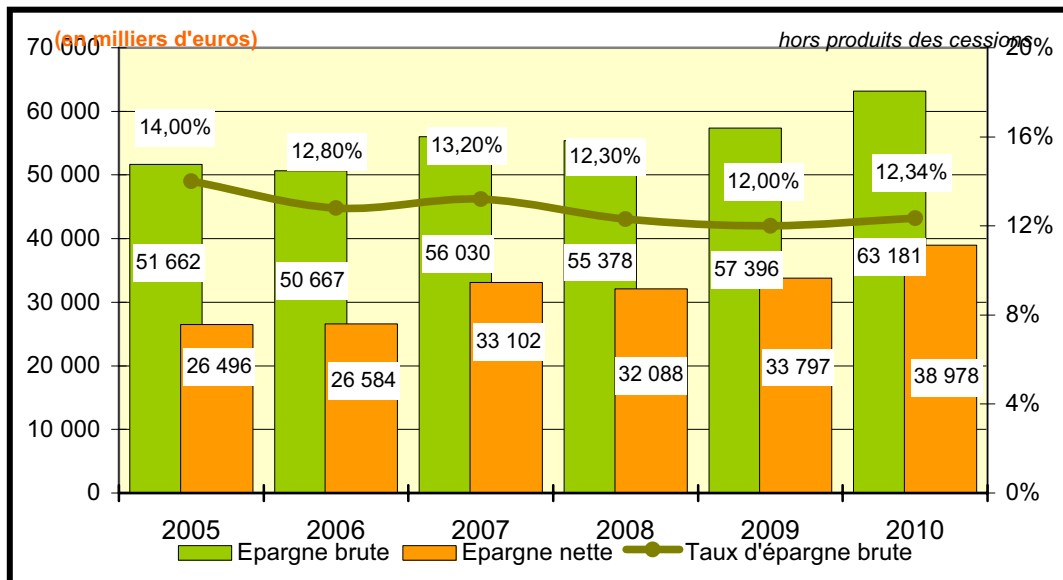
Hors produit des cessions (1,4 M€ en 2010 contre 8,2 M€ en 2009) son montant est de **63,2 M€** et la progression est de **10,1%**

L'épargne nette (épargne brute diminuée du remboursement de la dette en capital) s'établit à **40,4 M€** (-3,9%).

Hors produits de cessions son montant est de **39 M€** et la progression est de **15,3%**.

Le taux d'épargne brute (pourcentage des recettes de fonctionnement pouvant participer au financement des investissements) s'élève à 12,6 %, contre 13,5% en 2009.

Hors produit de cessions, le taux est de **12,3%** contre 12,0% en 2009.

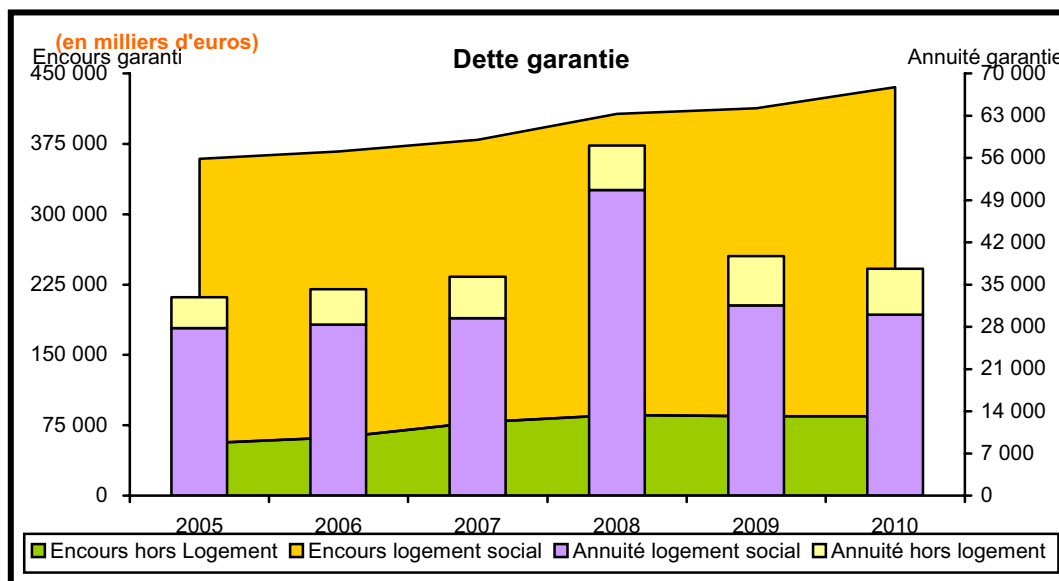


V - LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

1) Dette garantie :

La dette garantie par le Département s'élève à **435,2 M€** (+5,4%) au 31/12/2010 et concerne à 80,6% le logement social (opérations de construction et réhabilitation menées sur le territoire départemental par les organismes HLM publics et privés).

Le solde des garanties porte principalement sur les emprunts réalisés par des associations intervenant dans le domaine social (établissements pour personnes âgées, handicapées...), ou en matière d'enseignement et de formation.



(Annuité 2008 : dont 19,3 M€ de capital remboursé par anticipation dans le cadre du transfert de patrimoine SECOS/Sarthe Habitat)

2) Subventions en annuités

Le montant des subventions en annuités accordées par le département et restant à verser au 31/12/2010 s'élève à **27 M€** :

- ↳ 16,6 M€ pour le haut débit (SMSAN) (montant estimé correspondant aux annuités d'emprunts)
- ↳ 10,1 M€ pour le transfert de voirie à le Mans Métropole
- ↳ 0,3 M€ pour les subventions accordées depuis 1980, principalement pour les travaux d'assainissement et d'adduction d'eau.

BALANCE GENERALE - C.A. 2010
MOUVEMENTS REELS
(Hors mouvements de trésorerie et soldes d'exécution)

Chapitres budgétaires		Dépenses	Recettes
Investissement			
010	Revenu Minimum d'Insertion	400 000,00	3 000,00
018	Revenu de Solidarité Active	83 643,46	
			8 689
10	Dotations fonds et réserves		681,91
			31 313
13	Subventions° d'investissement		996,30
		24 202	20 015
16	Emprunts et dettes assimilées	711,98	845,44
20	Immobilisations incorporelles	873 352,24	
		33 101	
204	Subventions équipement versées	353,18	75 006,69
		4 352	
21	Immobilisations corporelles	094,39	
		59 470	5 780
23	Immobilisations en cours	767,10	989,66
26	Participations °et créances rattachées	100 000,00	
		1 195	1 485
27	Autres immobilisations financières	877,88	641,98
			2 021
454212	Remembrement LGV	708 519,82	122,07
45811	Construction IUFM	196 004,38	59 477,05
Total investissement		124 684	69 444
		324,43	761,10
			14 820
1068	<i>Excédent capitalisé</i>		580,07
Fonctionnement			
		53 785	
011	Charges à caractère général	280,02	
		82 792	
012	Charges de Personnel	661,33	
013	Atténuation de charges		199 939,79
015	Revenu Minimum d'Insertion	360 018,50	887 039,69
		45 871	16 755
016	Allocation Personnalisée d'Autonomie	738,31	537,76
		59 711	3 661
017	Revenu de Solidarité Active	921,32	184,89
		185 824	
65	Autres charges d'activité	796,46	
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	181 247,72	
		7 810	
66	Charges financières	039,05	
		2 116	
67	Charges exceptionnelles	674,33	
		10 183	
68	Dotations aux provisions	212,00	
	Produits services domaniaux ventes		8 602
70	diverses		161,39

73	Impôts et taxes		118 752
			610,84
			192 411
731	Impôts locaux		203,00
			120 240
74	Dotations et participations		727,31
			44 761
75	Autres produits d'activité		293,07
76	Produits financiers		2 269,82
			6 970
77	Produits exceptionnels		439,99
Total fonctionnement		448 637	513 244
		589,04	407,55
			11 382
002	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>		568,24
TOTAL		573 321	582 689
		913,47	168,65
Résultat exercice			9 367
			255,18
+ Résultats antérieurs (002 et 1068)			26 203
			148,31
- Financement des Restes à Réaliser			17 411
			244,64
Résultat clôture			18 159
			158,85

Les budgets annexes

Foyer de l'enfance Centre maternel		DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement			
011	Charges à caractère général	624 499,00	
		1 670	
012	Charges de Personnel	024,92	
016	Charges de Structure	112 427,30	
			2 510
017	Produits de la tarification		000,00
018	Autres produits d'exploitation		22 516,04
019	Produits Financiers		3 001,00
		2 406	2 535
	Total	951,22	517,04
002	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>		9 573,31
Investissement			
10	Dotations, fonds divers & res.		15 572,51
16	Emprunts et dettes assimilées	80,00	
21	Immobilisations corporelles	7 901,03	
23	Immobilisations en cours		
27	Autres immobilisations. financières		
	Total	7 981,03	15 572,51
001	<i>Excédent d'investissement reporté</i>		165 891,41
	Total mouvements réels hors excédents	2 414	2 551
		932,25	089,55
Résultat exercice			136 157,30
+ Résultats antérieurs			175 464,72
Résultat de clôture			311 622,02

Laboratoire départemental		DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement			
		1 187	
11	Charges à caractère général	094,70	
		1 916	
12	Charges de Personnel	769,94	
65	Autres charges gestion courante	5 795,92	
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles	1 393,25	
13	Atténuation de charges		30 523,00
			2 602
70	Ventes de produits fabriques		186,23
74	Subventions d'exploitation		648 700,00
75	Autres produits gestion courante		58,93
76	Produits financiers		5,77
77	Produits exceptionnels		14 301,88
		3 111	3 295
	Total	053,81	775,81
002	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>		26 890,09
Investissement			
10	Dotation fond divers & réserve		
13	Subventions d'investissement		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles	116 963,14	
27	Autres immobilisations. financières		

	Total	116 963,14	0,00
001 1068	<i>Excédent d'investissement capitalisé et reporté</i>		197 969,44
	Total mouvements réels hors excédents	3 228 016,95	3 295 775,81
	Résultat exercice		67 758,86
	+ Résultats antérieurs		224 859,53
	- Financement des restes à réaliser		154 626,56
	Résultat de clôture		137 991,83

Parc départemental		DEPENSES	RECETTES
	Fonctionnement		
011	Charges à caractère général	6 720 133,46 3 066	
012	Charges de Personnel	644,77	
013	Atténuation de charges		892 505,73
70	Produits services domaniaux ventes diverses		10 449 529,52
75	Autres produits d'activité		1,37
77	Produits exceptionnels		47,12
	Total	9 786 778,23	11 342 083,74
	Résultat de clôture		1 555 305,51